



REPUBLIQUE DU BENIN

*****@*****



**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS)
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

*****@*****

**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUE ET DE
GESTION (FASEG)
*****@*******

MEMOIRE DE LICENCE PROFESSIONNELLE

Option : Economie

Spécialité :

Economie et Gestion des
Exploitations Agricoles (EGEA)

SUJET :

**LA PERFORMANCE ECONOMIQUE DE LA PRODUCTION DU SOJA DANS
LA COMMUNE DE SAVALOU : LE CAS DE L'ARRONDISSEMENT DE
GOBADA**

Réalisé et présenté par :

ADJOVI Y. E. Raoul & TOGAN H. B. Bénisse

Maître de stage

**M. Alain. T.
HOUETCHEGNON**

**Conseiller Agricole ATDA
Savalou**

Sous la Direction de :

Superviseur :

Dr-Ing Yves B. QUENUM

**Maitre-assistant des
universités du CAMES**

Enseignant à la FASEG

Jury

Président de jury

Dr SATOGUINA Honorat

Membre du jury

M. POUAKONE Yaya

M. SONEHINKPON Emile

Janvier 2021

AVERTISSEMENT

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

CERTIFICATION

Je soussigné, **Dr-Ing Yves B. QUENUM**, Enseignant à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'université d'Abomey-Calavi (UAC), certifie que ce mémoire a été réalisé sous ma supervision par les étudiants **ADJOVI Y. E. Raoul** et **Bénisse H. B. TOGAN** en vue de l'obtention du diplôme de licence professionnelle en science économiques.

Dr-Ing Yves B. QUENUM

Maitre-assistant des universités du CAMES

Enseignant à la FASEG

DEDICACE 1

A

- Mon père Crescent A. ADJOVI
- Mes mères Virginie DONHISSOU et Elise DAGBELOU

Raoul E .Y.ADJIVI

DEDICACE 2

A

- Mon père Arsène TOGAN
- Ma mère Elise FIOGBE

H. B. Bénisse TOGAN

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements et notre reconnaissance à toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à la réalisation de cette œuvre. Il s'agit particulièrement de notre superviseur, Dr-Ing Yves B. QUENUM pour sa disponibilité constante. Nous adressons aussi nos sincères remerciements:

- ❖ Au Professeur Denis ACCLASSATO, Doyen de la Faculté des Science Economique et de Gestion ;
- ❖ Au Docteur WOTTO Théophile, Vice Doyen de la Faculté des Sciences Economique et de Gestion ;
- ❖ A tous les enseignants de la FASEG qui nous ont donné la chose la plus chère au monde à savoir la connaissance. Puise Dieu les protéger dans cette noble mission
- ❖ A Monsieur Alain Tognissè HOUETCHEGNON, notre maitre de stage pour sa disponibilité et son soutien ;
- ❖ A Monsieur Martial A. ADJOVI pour son soutien et ces conseils ;
- ❖ A Monsieur Richard AYELESSO, pour sa disponibilité et sa contribution à l'amélioration de la qualité du présent travail ;
- ❖ A nos frères et sœurs pour leurs soutiens et assistances dans la rédaction de ce chef-d'œuvre ;
- ❖ Aux familles ADJOVI et TOGAN pour leurs efforts de tout genre ;
- ❖ Nous exprimons notre profonde reconnaissance à tous les producteurs de soja de la Commune de Savalou en particulier ceux de l'arrondissement de Gobada pour leur disponibilité, leur hospitalité et leur assistance lors de la collecte des données ;
- ❖ Enfin, nos remerciements vont également au président (e) et aux distingués membres du jury qui se donneront la peine d'apprécier ce mémoire

RESUME

Le soja constitue une des spéculations à fortes potentielles au Bénin et identifiée par le gouvernement pour la promotion. Elle est d'utilité pour la lutte contre l'insécurité alimentaire de façon globale mais spécifiquement apporte de revenu aux exploitations qui en produisent. C'est pour cette raison que de nombreuses Organisations Non Gouvernementales comptent sur la promotion du soja afin d'atténuer la malnutrition qui persiste en milieu rural. Ainsi, il est important d'explorer les possibilités d'améliorer sa production. L'objectif de cette étude a été d'analyser la performance économique de la production de soja en fonction dans l'arrondissement de Gobada (commune de Savalou). Des focus groupes de producteur ont été conduits auprès d'un échantillon simple de 64 producteurs de soja sélectionnés dans trois villages de l'arrondissement. Le revenu agricole, le coût du travail familial, le coût de production et les marges brute et nette, le ratio avantage coûts ont été des indicateurs calculés pour analyser le niveau de rentabilité de la production de soja. Bien que le rendement soit différent suivant les focus group, la production de soja est rentable. Le coût total de production de soja était la même suivant les focus groupes avec un revenu agricole intéressant pour les producteurs. En plus cette production rémunère les facteurs de production (travail et capital). Les producteurs de soja peuvent alors améliorer leur revenu agricole s'ils appliquent bien l'itinéraire technique recommandé. Une formation sur les bonnes pratiques agricoles est nécessaire afin de rendre plus performante les unités de production du soja dans l'arrondissement de Gobada.

Mots clés : exploitation agricole, marge brute, marge nette, rémunération du capital

ABSTRACT

Soybeans is one of the crops with high potential in Benin; it has been identified by the government for promotion. It is useful to eradicate food insecurity in a global way but specifically brings income to the farms that produce it. It is for this reason that many non-governmental organizations rely on the promotion of soybeans in order to alleviate the malnutrition which persists in rural areas. Thus, it is important to explore the possibilities of improving its production. The objective of this study was to analyze the economic performance of soybean production based in the district of Gobada (commune of Savalou). Focus groups of producers were conducted with a simple sample of 64 soybean producers selected in three villages in the district. Farm income, family labor cost, production cost and gross and net margins, cost and benefit ratio have been calculated as indicators to analyze the level of profitability of soybean production. Although the yield is different depending on the focus groups, soybean production is profitable. The total cost of soybean production was the same according to the focus groups with an interesting agricultural income for the producers. In addition, this production remunerates the factors of production (labor and capital). Soybean producers can then improve their agricultural income if they apply the recommended technical itinerary. Training in good agricultural practices is necessary in order to make the farmers more efficient soybean production units in the district of Gobada

Keywords: farm, gross margin, net margin, return to capital

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL, DEROULEMENT DU STAGE ET DIAGNOSTIC GENERAL.....	4
1-1- CADRE INSTITUTIONNEL	5
1-2- DEROULEMENT ET OBSERVATIONS DE STAGE	12
1-3 DIAGNOSTIC GENERAL ET CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE.....	14
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	18
2-1- PROBLEMATIQUE ET CLARIFICATION DES CONCEPTS.....	19
2-2- CONTRIBUTION DES TRAVAUX ANTERIEURS	24
2-3- DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	31
CHAPITRE 3 : ANALYSE DES RESULTATS ET DISCUSSION.....	46
3-1 ANALYSE DE LA RENTABILITE FINANCIERE DE LA PRODUCTION DE SOJA	47
3-2 ANALYSE DE LA REMUNERATION DES FACTEURS TRAVAIL ET CAPITAL DANS LA PRODUCTION DE SOJA	51
CONCLUSION GENERALE ET IMPLICATIONS.....	53

LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ATDA	: Agence Territoriale de Développement Agricole
ACC	: Assistance Conseil aux Communes
CA	: Conseil Administratif
C/CeC	: Chef Cellule Communale
CT	: Coût Total
CV	: Coût Variable
CF	: Coût fixe
DSA	: Direction des Services Agricoles
EMICoV	: Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie
GP	: Grand Producteur
INSAE	: Institut Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique
IITA	: Institut International d'agriculture Tropicale
IMF	: Institution de Micro Finance
MAEP	: Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
MP	: Moyen Producteur
MB	: Marge Brute
MN	: Marge Nette
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaire
PDA	: Pôle de Développement Agricole
PTA	: Plan de Travail Annuel
PIB	: Produit Intérieur Brut
PAG	: Programme d'Action du Gouvernement
PP	: Petit Producteur

PU	: Prix Unitaire
PSDSA	: Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole
Rcapital	: Rémunération du Capital
Rmo	: Rémunération de la Main d'œuvre
RB	: Revenu Brute
RatioA/C	: Ratio Avantage-Coût
SA	: Sécurité Alimentaire
SMIG	: Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
TS	: Techniciens Spécialisés
Valmo	: Valorisation de la main d'œuvre

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Personnel et rôle	9
Tableau 2: Travaux réalisés et apports du stage.....	13
Tableau 3: Forces et faiblesse	14
Tableau 4: Opportunités et menaces	15
Tableau 5: Diagnostic des problématiques.....	16
Tableau 6 : Echantillonnage des villages sélectionnés.....	32
Tableau 7 : la formation des focus group	32
Tableau 8 : récapitulatif des coûts des intrants et de la main d'œuvre en 2020.....	33
Tableau 9 : les coefficients d'utilisation des équipements utilisés par les producteurs	34
Tableau 10 : la quantité moyenne de soja récoltée par les producteurs de focus group	34
Tableau 11 : nombre d'heures moyennes des activités des producteurs des focus group	34
Tableau 14: Coût de la main d'œuvre salariée par opération culturale	36
Tableau 15 : Contraintes de la production hiérarchisées.....	40
Tableau 12: Description des variables et outils de collecte des données à la vérification de l'hypothèse 1	42
Tableau 13 : Description des variables et outils de collecte des données à la vérification de l'hypothèse 2	43
Tableau 14: Tableau des amortissements.....	48
Tableau 15 : Compte d'exploitation de la production de soja.....	49
Tableau 16 : La stabilité des revenus marginaux	50
Tableau 17 : la valorisation de la main d'œuvre	51
Tableau 18 : La rémunération de la capitale	52

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Niveau d'instruction des personnes enquêtées	35
Figure 2	36
Figure 3: Types de main d'œuvre utilisée	37
Figure 4: Photo de billons	38
Figure 5: Photo de billons surélevés	38
Figure 6: Itinéraire technique	39
Figure 7: Photo de gousses à maturité	40
Figure 8: Photo du soja obtenu après battage- vannage	40

INTRODUCTION GENERALE

Le potentiel de croissance économique des pays d'Afrique Subsaharienne dépend largement du secteur agricole (OCDE/FAO, 2016). Au Bénin, des Pôles de Développement Agricole (PDA) ont été définis pour mieux promouvoir les filières agricoles sur les territoires, s'inspirant de l'approche territoriale du développement agricole (Theys, 2002 ; Lazarev, 2009). Suivant cette approche, le soja a été identifié comme une source potentielle de croissance dans certains PDA. La promotion de cette culture a commencé depuis les années 1980 mais sa production n'a connu une réelle expansion qu'à partir de 2008 où elle a augmenté de façon spectaculaire avec un taux d'accroissement annuel de 15,6% au cours de la période 2008-2015 selon les statistiques du MAEP (2017). Le soja, une légumineuse riche en protéine est rapidement entrée dans les habitudes de consommation de la population béninoise. Les sous-produits de soja pour l'alimentation humaine sont nombreux (huile, yaourt de soja, fromage de soja, germes de soja, farine infantile) et leur consommation s'est rapidement répandue dans toutes les couches de la population. Au Bénin, la forte valeur protéinique de ces produits a été vite comprise par les populations et aujourd'hui le fromage de soja fait partie de l'alimentation surtout des enfants. Les populations rurales principalement celle du département de colline bénéficient de la majorité de la valeur ajoutée de la filière à travers la production et la transformation artisanale de soja.

Cependant, la filière soja connaît plusieurs contraintes qui sont clairement élucidés dans le Plan National de Développement de la Filière soja élaboré en 2018. La plupart des problèmes sont liés au manque de ressources financières par les producteurs pour faire face aux charges liées à la production, car le financement au Bénin est identifié comme l'une des principales contraintes au développement de l'agriculture dont celui du soja. Un des obstacles est la méconnaissance des acteurs agricoles et financiers des potentiels et risques des investissements et du financement de l'agriculture, mais aussi du manque de culture de l'épargne chez la majorité des producteurs. La mobilisation du financement pour cette activité va nécessiter une assurance de rentabilité.

Les indicateurs économiques sont essentiels à la vie d'une entreprise, et l'agriculture n'y échappe pas. La viabilité d'une exploitation agricole familiale et sa santé financière doivent être maîtrisés surtout pour la nouvelle génération qui doit faire face à de nombreux défis qui n'étaient pas toujours existants par le passé. En effet analyser le fonctionnement des systèmes de culture et évaluer leurs performances agronomiques est nécessaire pour comprendre les raisons pour lesquelles les agriculteurs les pratiquent. L'analyse des systèmes de culture ne peut cependant se limiter à ces deux premières étapes. Il est indispensable d'en évaluer la rentabilité.

Ce qui ne peut se faire valablement que si leur fonctionnement agronomique a bien été analysé de manière à pouvoir comprendre le sens des évaluations que l'on obtient.

La rentabilité est la première condition nécessaire, mais non suffisante de sa survie. La notion de rentabilité paraît en première analyse très simple : le capital génère un profit, et donc le rapport entre le capital et le profit se traduit par un taux de rentabilité (Sodjinou, 2016). Elle traduit donc le rapport entre le revenu obtenu ou prévu et les ressources employées pour l'obtenir. La notion s'applique notamment aux entreprises mais aussi à tout autre investissement. La rentabilité représente alors l'évaluation de la performance de ressources investies par des investisseurs.

Le présent document aborde l'analyse de la performance économique de la production de soja. Il est subdivisé en deux grande parties : la première partie porte sur la caractérisation de la structure qui facilite l'appui-conseil aux producteurs de soja à savoir la cellule communale de Savalou de l'Agence Territoriale de Développement Agricole 4 (ATDA4), la seconde partie aborde le cadre théorique et méthodologie de l'étude et la troisième partie est consacrée aux analyses des résultats et discussions de nos recherches sur la rentabilité financière de la production de soja à partir des cas des producteurs d'un arrondissement de la commune de Savalou (arrondissement de gobada)

CHAPITRE1 :
CADRE INSTITUTIONNEL, DEROULEMENT DU STAGE
ET DIAGNOSTIC GENERAL

Introduction

Section 1 : Cadre institutionnel

Section 2 : Déroulement et observations de stage

Section 3 : Diagnostic général et ciblage de la problématique

Conclusion

INTRODUCTION

Le cadre d'émergence du sujet de recherche est un processus qui nous permet d'abord de décrire le cadre institutionnel de notre milieu de stage, à travers sa présentation caractérisé par son historique, sa mission, son organisation et fonctionnement. Cette partie fera également ressortir le déroulement du stage, les tâches accomplies, leur fréquence, notre contribution par rapport aux attributions même de la structure, les apports du stage et les compétences acquises. Enfin nous posons le diagnostic général du cadre institutionnel dans sa dimension externe et interne, tout cet ensemble nous conduira à dégager le diagnostic des problématiques d'où émerge le sujet de recherche.

1-1- CADRE INSTITUTIONNEL

Nous avons effectué notre stage académique dans l'Agence territoriale de développement Agricole (ATDA) de Savalou. Cette structure travaille avec les acteurs du développement rural dont entre autres les organisations paysannes. L'ATDA est un service décentralisé du ministère de l'agriculture de l'élevage et de la pêche (MAEP).

1-1-1- HISTORIQUE ET LOCALISATION DE L'ATDA

Il est créé en république du Bénin au niveau de chaque Pôle de développement Agricole (PDA), un établissement public, dénommé Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)

Elle est régie par les dispositions de la loi n94-009 du 28 juin 1994 portant création, organisation et fonctionnement de l'établissement public à caractères social, culturel et scientifique.

L'ATDA est l'organe de gestion du Pôle de Développement Agricole (PDA). Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est placée sous la tutelle du ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

1-1-1-1- Mission de l'ATDA

La mission principale de l'Agence est de mettre en œuvre la politique de promotion des filières porteuses spécifiques au Pôle de Développement Agricole sous gestion et d'initier des actions permettant de s'assurer que les objectifs du gouvernement en matière de promotion des filières et de développement des territoires soient réalisés et produisent des résultats, effets et impacts visibles.

A ce titre, l'ATDA est chargée de :

- élaborer, faire valider et conduire avec les acteurs clés, les opérations de développement pour chaque pôle et chaque filière porteuse et ses chaînes de valeurs ajoutées, aux fins d'amélioration de la production, de la productivité, de la compétitivité² et des revenus des acteurs ;
- faciliter l'accès des producteurs aux facteurs de production et aux services de qualité adaptés à travers des mécanismes novateurs d'appui à la mise en place des intrants spécifiques, des matériels et équipement adaptés ;
- faciliter l'accès des acteurs des filières aux informations et innovations, ainsi qu'aux conseils agricoles ;
- coordonner les projets de développement des filières agricoles intervenant dans le PDA ;
- suivre de façon rapprochée les acteurs dans l'application effective des innovations introduites ;
- appuyer le développement des relations de partenariat entre les acteurs des filières en promotion aux fins de meilleures capacités locales de production et de transformation agroindustrielle ;
- contribuer au développement d'une intercommunalité plus bénéfique dans le domaine du développement agricole ;
- coordonner les interventions des acteurs publics et privés sur les filières agricoles dans le pôle de développement ;
- appuyer l'organisation et la structuration des acteurs au sein de son ressort territorial ;
- faciliter l'accès des produits agricoles aux marchés ;
- assurer la prise en compte de la dimension genre dans toutes les actions de promotion agricole et rurale ;
- faciliter l'accès des groupes cibles aux financements.

1-1-1-2- Organisation et fonctionnement de l'ATDA

L'Agence Territoriale de Développement Agricole est administrée par un conseil d'Administration de (07) membres au plus.

Il est composé comme suit :

- Le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche ou son représentant ;
- Le Directeur Départemental de l'agriculture, de l'Élevage et de la pêche du pôle de Développement Agricole ou son représentant ;

- Le ministre en charge du commerce et de l'industrie ou son représentant ;
- Le ministre en charge des finances ou son représentant ;
- Un représentant désigné des chambres interdépartementales de l'Agriculture de la zone concernée ;
- Un représentant de la plateforme des organisations de la société civile intervenant dans le secteur agricole ;
- Un Délégué du personnel de l'Agence.

Les membres du conseil d'administration sont nommés par décret pris en conseil des ministres sur proposition des administrations, organisations et des institutions qu'ils représentent, pour un mandat de trois (03) ans renouvelable une seule fois.

Ils doivent jouir de leurs droits civiques et n'avoir subi aucune condamnation à une peine afflictive ou infamante

Le représentant du ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche assure la présidence du conseil d'Administration.

Le secrétariat du conseil d'Administration est assuré par le directeur Général de l'ATDA qui participe aux sessions du CA sans voix délibérative.

Le mandat des membres du conseil d'Administration prend fin :

- Par démission
- Par décès
- à la suite de perte de la qualité ayant motivé sa nomination ;
- par exclusion à la suite d'une faute grave ou des agissements incompatibles avec la fonction de membre du conseil d'Administration.

En cas de décès ou d'absence prolongée d'un membre, il est procédé à son remplacement dans les formes prévues par les présents statuts.

Le conseil d'Administration se réunit, sur convocation de son président, deux (02) fois par an en session ordinaire :

- Une fois, dans les trois (03) mois précédant la fin de l'exercice, pour examiner le programme d'activités et le budget de l'exercice à venir ;
- Une fois, dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice, pour examiner et approuver les bilans et décider de l'affectation des résultats.

Il peut se réunir en session extraordinaire, à l'initiative du président ou à la demande 2/3 de ses membres.

Il est convoqué par son président, au moins quinze (15) jours francs avant la date prévue pour sa tenue. La convocation précise l'ordre du jour.

Nul ne peut se faire représenter au conseil d'Administration, sauf par procuration donnée à un autre Administrateur. Toutefois, un Administrateur ne peut recevoir plus d'une procuration.

Seuls les membres présents délibèrent. Le conseil siège valablement, si la moitié au moins de ses membres sont présents. Si le quorum n'est pas atteint, un contrat de carence est adressé aussitôt au ministre de tutelle et une nouvelle réunion est convoquée dans les quinze (15) jours, sur le même ordre du jour. Dans ces conditions, le conseil d'Administration délibère quel que soit l'effectif des membres présents.

L'absence du président n'empêche pas la tenue du conseil d'Administration, si le quorum est atteint. Le conseil désigne alors en son sein un président de séance.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix des membres présents et constatées par procès-verbal inscrit sur un registre spécial numéroté, signé et daté par le président. En cas de partage égal des voix, la voix du président du CA est prépondérante.

Un rapport circonstancié des délibérations du conseil doit être adressé dans les huit (08) jours directement au ministre de tutelle accompagné de toutes les pièces qui ont servi de supports aux délibérations.

La cellule communale de Savalou est un démembrement de l'ATDA 4 (pole 4).

Elle est composée

- D'un chef cellule,
- De quatre techniciens spécialisés en filières
- De cinq conseillers agricoles

Tableau 1: Personnel et rôle

Personnel	Rôle
Chef cellule communale	Coordonner les activités du CA dans sa zone de compétence (commune). Présider les réunions trimestrielles qui regroupent aussi bien les TS et l'équipe dirigeante des prestataires du CA de la commune Agréger par filière les données collectées par les prestataires
Technicien spécialisé	Assurer l'Assistance Conseil aux Communes (ACC) sous la supervision du C/CeC. Suivre les conseillers agricoles à la base en situation d'animation. Participer aux réunions mensuelles d'évaluation et de programmation
Conseiller filière/agricole	Délivrer le conseil agricole aux bénéficiaires Participer aux réunions et rendre compte des activités Collecter les données primaires sur la filière

Source : Nos propres investigations

L'ATDA de Savalou fonctionne comme suit

Chaque zone agricole est animée, sous l'autorité de l'équipe de coordination des activités de conseil agricole du prestataire contractant avec l'ATDA, par un conseiller filière ou autre conseiller à qui revient la responsabilité de coordonner les activités de tous les conseillers agricoles positionnés dans la zone agricole.

Il rend compte des activités de la zone à la réunion mensuelle des techniciens Spécialisés de la cellule.

Le chef cellule organise une réunion trimestrielle et regroupe aussi bien les techniciens Spécialisés (TS) et l'équipe dirigeante de la commune.

Les prestataires vont tenir compte des faiblesses constatées par les TS au niveau de leurs conseils à la base pour procéder au renforcement de capacité de ceux-ci.

- Un programme de travail annuel sera élaboré par chaque conseiller agricole à partir de la planification des actions retenues par les groupements de producteurs à la base, les exploitants agricoles individuels volontaires de bénéficier de ses services
- Ces contrats doivent s'inscrire dans la lettre de mission des conseillers agricoles et précisent les conditions de mise en œuvre des actions retenues de concert avec les exploitants agricoles.
- Le contrat sera ensuite décliné en programme mensuel et de quinzaine.
- Un programme de travail annuel sera élaboré par chaque conseiller agricole et par chaque Technicien Spécialisé (TS) à partir de la planification des actions retenues par les producteurs, volontaires de bénéficier de leurs services d'accompagnement des actions retenu
- Il vient en réponse aux demandes formulées par ces derniers. Et il peut s'agir de producteurs individuels, ou des groupes de producteurs.
- Le Conseil Agricole devrait être assuré auprès des communautés sur la base de réponse à la demande. Les prestations des Conseillers Agricoles feront l'objet de contrats entre eux et lesdites communautés.

Les contrats préciseront entre autres

- les prestations à fournir par les agents d'encadrement ;
- les modalités et durées d'exécution de ces prestations ;
- les moyens à mettre en œuvre et les périodes.

1-1-2- L'ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE

Cette sous-section comprend les activités et les ressources de la structure.

1-1-2-1- Les activités de la structure

ATDAE est chargé de :

- Superviser l'élaboration du plan opérationnel de promotion des filières au niveau de la Commune

- Superviser la planification et la réalisation des différentes séances de priorisation des chaînes de valeur par filière, d'identification des acteurs des chaînes de valeur et de leurs relations et, les contraintes et les opportunités de marchés dans la commune et la séance pour définir et programmation des activités de développement des filières dans la commune
 - Consolider les besoins en renforcement de capacités des acteurs des différentes filières de la commune ;
 - Centraliser et consolider les plans opérationnels pour la promotion des filières de la Commune,
 - Rédiger le plan opérationnel de promotion des filières de la commune
 - Organiser la validation du Plan opérationnel de la Commune Superviser la planification des séances de sensibilisation des acteurs-clés des chaînes de valeur sur le plan de développement des filières
 - Coordonner la mise en œuvre des activités de promotion des filières agricoles au niveau de la Commune
 - Organiser et suivre les séances de diffusion des plans de développement des filières au niveau de la Commune ;
 - Suivre la mise en place des services liées à la promotion des filières de la Commune, conformément au plan opérationnel de promotion des filières au niveau de la commune ;
 - Apprécier la pertinence, la disponibilité et l'impact des services offerts en réponse aux besoins des acteurs des chaînes de valeur ajoutée au niveau de la commune ;
 - Superviser la planification et la réalisation des cadres de concertation thématiques des acteurs des chaînes de valeur ajoutée des filières en promotion au niveau de la Commune,
 - Suivre la mise en œuvre des actions de renforcement des capacités des acteurs des filières dans la Commune.
 - Suivre les interventions des projets programmes/structures et le développement du secteur agricole dans la commune
 - Suivre les thèmes transversaux (la nutrition, la sécurité alimentaire, la résilience au changement climatique, genre) dans la mise en œuvre des activités
- Au plan managérial

- Élaborer le plan de travail annuel (PTA) de la cellule communale ;
 - Organiser le fonctionnement régulier et continu de la cellule communale ;
 - Organiser et répartir le travail du personnel technique de la cellule communale ;
 - Encadrer, animer, appuyer l'équipe communale ;
 - Résoudre les problèmes ;
 - Faire des points réguliers, évaluer les résultats (PTA) de la cellule communale ;
- Responsabiliser les collaborateurs

1-1-2-2- Les ressources de la structure

L'Agence Territoriale de Développement de l'Agriculture de la commune de Savalou (cellule communal de Savalou) dispose :

- d'un grand bâtiment subdiviser en 5 bureaux et une salle de réunion
- Cinq (05) motocross ;
- D'un poste (PC) et une imprimante ;
- D'une base de données des filières agricoles
- Des personnels administratifs
- Les produits financiers provenant des placements ;
- Les dotations annuelles du budget national pour le fonctionnement et l'équipement

1-2- DEROULEMENT ET OBSERVATIONS DE STAGE

Cette section présente successivement : le chronogramme des tâches exécutées, leur contribution à la mise en œuvre du cahier de charge de la direction d'accueil et les observations du stage (apports, difficultés rencontrées et approches de solution)

1-2-1- DEROULEMENT DE STAGE

Cette sous-section la description des tâches accomplies dans le service d'accueil, les difficultés rencontrées et les solutions apportées

1-2-1-1- Description des tâches accomplies dans le service d'accueil

Le stage s'est déroulé en trois (02) mois. Les tâches accomplies au cours de cette période d'investigation se présentent comme suit :

Tableau 2: Travaux réalisés et apports du stage

Travaux réalisés	Apports du stage
Participation au suivi des grandes exploitations agricoles de la commune ;	Maitrise des techniques de diagnostic d'exploitations ; Connaissance générales sur les problèmes que vivent les exploitants agricoles de la commune
Enregistrement des fiches de comptes rendu d'activité et de réalisation des producteurs dans la base de données statistiques du MAEP Participation à la rédaction du plan opérationnel de promotion de la filière soja de la commune	Maitrise des techniques de rédaction des rapports administratifs Maitrise de quelques notions informatiques et en gestion de base de données ; Connaissance globale sur les activités menées par les agents de terrain
Participation à l'animation des groupes de contact sur itinéraires techniques de production de soja ; Participation à la sensibilisation pour la constitution de nouveaux groupes de contact ; Participation aux séances de démonstration aux champs	Connaissances des techniques d'animation de groupe ; Maitrise des méthodes et techniques et sensibilisation des masses ; Maitrise de quelques itinéraires techniques de production de soja
Participation à différents appuis aux groupements de producteurs de soja ; Participation aux séances de sensibilisation des groupements villageois sur les dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés coopératives ;	Connaissances des problèmes qui existent dans les groupements villageois de la commune
Participation à la formation des GIP sur le journal de caisse et le compte d'exploitation ; Participation au suivi des membres des GIP.	Maitrise de gestion des exploitations agricoles Connaissance des problèmes de gestion dans les exploitations agricoles.

Source : Nos propres investigations

1-2-1-2- Difficultés rencontrées

- Difficile d'avoir les comptes d'exploitation des producteurs de soja
- L'analphabétisme de certains producteurs
- L'indisponibilité du numéro de téléphone de certain producteur pour qu'on les rejoigne
- Absence des producteurs à certaines séances d'animation
- Manque de moyen de déplacement
- La donnée statistique de la filière soja ne reflète pas les réalités du terrain

1-2-1-3- Solutions apportées

Face à ces difficultés, les solutions apportées ont été les suivantes

- Organiser des cours du soir dans les villages de la commune
- Aider les producteurs à avoir un cahier de compte d'exploitation
- Il faut que le gouvernement octroie des moyens des motocross et des outils informatiques plus fiables aux personnels de l'ATDA de la commune
- Reprogrammation des séances manquées

1-3 DIAGNOSTIC GENERAL ET CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE

Dans cette section le diagnostic général et le ciblage de la problématique est abordé.

1 3-1- DIAGNOSTIC GENERAL

Cette sous-section comprend le diagnostic interne et externe de la structure.

1-3-1-1- Diagnostic interne

Le diagnostic interne comporte les forces et faiblesses de l'institution. Ce diagnostic est présenté dans le tableau 3. L'ATDA souffre de certaines faiblesses d'ordre administratif et technique qui entravent l'efficacité de ses actions.

Tableau 3: Forces et faiblesse

Forces	Faiblesses
Personnel qualifié et compétant Confiance des producteurs Mise à disposition de tous les personnels cinq (05) motocross Mise en place d'un cadre de concertation des acteurs du secteur agricole La disponibilité de plusieurs projets qui accompagnent les conseillers dans leurs activités Existence d'organisations paysannes Existence de marchés d'écoulement	Insuffisance de personnel de l'ATDA Manque de formation en éducation coopérative pour les membres des groupements ; Insuffisance de mobiliers et matériels de travail ; Conflits de leadership et de gestion dans les groupements villageois ; Conflits dans les groupements villageois et leur faitières Manque de formation des producteurs L'indisponibilité pour toutes préoccupations du domaine agricole entrant dans le cadre des prescriptions Absence des producteurs aux différentes séances de formations et de démonstrations La non application les formations reçu Absence d'information sur les performances économiques de plusieurs activités génératrices de revenu

Source : Nos propres investigations

1-3-1-2 Diagnostic externe

Le diagnostic externe des forces et faiblesses de l'ATDA montre qu'elle dispose d'assez d'opportunités. Toutefois, quelques menaces liées aux facteurs climatique et à l'écologique sont identifiées. Le tableau 04 ci-dessous présente la synthèse des opportunités et menaces.

Tableau 4: Opportunités et menaces

OPPORTUNITES	MENACES
Existence de certains projets (PADA ; PACER etc.) qui appuient les producteurs et les groupements	Changement climatique ;
Existence de certains acteur (Le secteur public à travers le MAEP et ses démembrements dans les PDA, FNDA ; Les exploitations agricoles et leurs organisations professionnelles y compris les CNA et les OIP les Organisations Professionnelles Agricoles etc.)qui sont impliquée dans la mise en œuvre du conseil agricole	Manque et cherté de la main d'œuvre
Existence d'ONG qui appuient les producteurs et les groupements ;	Manque de moyen financière au niveau des producteurs ;
Existence des institutions de micro finance ;	Inadéquation entre les produits financiers des institutions de micro finance et les activités agricoles
Collaboration avec les autorités locales (Maire ; Chef d'Arrondissement, chef du village).	Manque de synergie dans les interventions des ONG
Existence des terres cultivable	Exode rural
	Appauvrissement des terres agricoles
	Etat dégradé des pistes rurales
	Difficultés d'écoulement des produits.

Source : Nos propres investigations

1-3-2 CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE

Le tableau ci-dessous présente le diagnostic des problématiques et le choix du sujet.

Tableau 5: Diagnostic des problématiques

Contraintes	Problématique	Prioritaire	Problématique dominante	Formation du sujet
- Manque de formation des producteurs ; - Réticence de certains producteurs aux innovations	Non maîtrise des itinéraires techniques de production	3	Problématique de la rentabilité économique de la production de soja dans les systèmes d'exploitation	Analyse de la performance économique de la production du soja dans les systèmes d'exploitation agricoles de la commune de Savalou, étude de cas de l'arrondissement de Gobada
- Conflits dans les groupements villageois et leurs faitières, - Conflits de leadership et de gestion dans les groupements villageois ; - Mauvaise organisation des activités ; - Mal gouvernance dans les groupements.	Faible gouvernance organisationnelle dans les groupements villageois	2		
- La tenue des engagements par l'un des maillons de la chaîne de valeur inclusive affaiblit la chaîne - La méconnaissance des acteurs agricoles et financiers des potentiels et risques investissement dans la production de soja - L'indisponibilité d'un cahier de point auprès de chaque producteur - Manque de la main d'œuvre - La non application des formations reçues - Absence d'informations sur les performances économiques de plusieurs activités génératrices de revenu	Problématique de la rentabilité économique de la production de soja dans les systèmes d'exploitation	1		
L'absence des producteurs de soja aux séances d'animation	Difficulté d'organisation des producteurs	4		

Source : Nos propres investigations

Conclusion

Ce chapitre structuré en trois sections a permis de faire ces constats. On peut retenir que de toutes les tâches effectuées au sein de l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) de Savalou, celle qui a le plus contribué au cahier de charge de l'agence pour notre stage est la participation au suivi des grandes exploitations agricoles de la commune, enregistrement des fiches de comptes rendu d'activité et de réalisation des producteurs dans la base de données statiques du MAEP. De plus nous avons constaté que les producteurs peinent à avoir d'informations sur la rentabilité de leur activité. Les grands problèmes qui sont à la base de cet état de choses sont : la non application des formations reçues et absence d'informations sur les performances économiques de plusieurs activités génératrices de revenu.

Tous ces problèmes nous ont conduits à déterminer une problématique pertinente qui est la performance économique de la production de soja dans les systèmes d'exploitation agricole de la zone d'étude.

CHAPITRE2 :

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Introduction

Section 1 : Problématique et clarification des concepts

Section 2 : Contributions des travaux antérieurs

Section 3 : Démarche méthodologie de l'étude

Conclusion

INTRODUCTION

Ce chapitre présente le cadre théorique et méthodologique de l'étude. Il est articulé autour de trois sections. La problématique et clarification des concepts où émerge la spécialisation de la problématique et la clarification des concepts. Cette partie fait également ressortir les contributions des travaux antérieurs c'est-à-dire les revues théoriques et empiriques. Enfin les démarches méthodologiques de l'étude qui est basée essentiellement d'abord sur la population cible et mode d'échantillonnage, ensuite définitions des variables et outils de collecte, enfin outils d'analyse et clefs de vérification des hypothèses sont abordés.

2-1- PROBLEMATIQUE ET CLARIFICATION DES CONCEPTS

Cette section comporte deux sous sections à savoir la spécialisation de la problématique et la clarification des concepts.

2-1-1- SPECIALISATION DE LA PROBLEMATIQUE

Cette sous-section comprend deux paragraphes à savoir le problème et les questions de recherche d'une part et d'autre part les objectifs et hypothèses de recherche.

2-1-1-1- Problème et questions de recherche

Dans la plupart des pays en voie de développement comme le Bénin, l'agriculture est un moteur de la croissance. Il assure une fonction économique importante. En effet le secteur agricole demeure le premier utilisateur de la main d'œuvre, il occupe environ 70% de la population active, contribue pour près de 33% au PIB, fournit environ 75% des recettes d'exportation et 15% des recettes de l'Etat (INSAE 2015) ; également contribue aussi et surtout à assurer la SA (sécurité alimentaire) du pays.

Au Bénin, l'incidence de la pauvreté est plus élevée (42%) en zone rurale que urbaines (32%) (EMICoV, 2015). La production agricole est caractérisée par une grande part d'exploitations agricoles de type familial et sa vulnérabilité à la variabilité climatique. Les revenus et la productivité sont faibles et la force de travail n'est que partiellement valorisée, ce qui rend très peu compétitifs les produits agricoles.

Malgré les conditions climatiques et édaphiques favorables à la diversification de la production agricole, le Bénin continue d'importer massivement certains produits. Notamment le riz de l'Asie, des produits maraîchers de contre saison des pays voisins tels que le Nigéria, le Burkina Faso et le Togo, des produits congelés (volailles et produits halieutiques), des œufs de table et du lait pour couvrir les besoins alimentaires de la population. Ceci est dû à une faible

productivité liée à l'utilisation des outils traditionnels et un faible taux d'adoption de semences améliorées, à la non maîtrise de l'eau, à la mauvaise organisation des filières, à l'insuffisance de l'encadrement technique, à l'insuffisance d'infrastructures, au faible financement des activités de production et à la faible prise en compte du genre dans les politiques de développement (PSDSA, 2017). Ce constat a amené les politiques à reformer le secteur dans le but de renforcer les capacités productives des exploitations agricoles. Les réformes du secteur agricole au Bénin ont contribué à la création de sept (7) pôles de développement agricole qui participent à travers un dispositif proche de la base à la mise en œuvre des programmes spécifiques par filière avec des structures opérationnelles plus adaptées aux caractéristiques de chaque zone ou région du pays. Pour cela, des filières devant bénéficier d'investissements massifs ont été sélectionnées dans le cadre des projets phares du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) au cours des cinq prochaines années. A côté de ces filières, d'autres filières reconnues comme filières locomotives ont été aussi choisies pour les Pôles de Développement Agricole (PDA) où elles sont les plus développées et constituent des sources potentielles de à promouvoir croissance pour les communes rurales (MAEP, 2017). Le soja fait partie de cette deuxième catégorie et concerne les départements du Zou, des Collines, du Borgou, de la Donga et de l'Atacora.

L'importance économique du soja selon Badou et Adjé (2003), le soja peut être cultivé par tous les producteurs et son insertion dans les rotations culturales pourrait contribuer à relever la fertilité des terres. Pour cela, dans l'optique de la diversification des sources de revenu en milieu rural au Bénin, la promotion de la filière soja apparaît comme un impératif. Les tendances de production le prouvent bien à travers des statistiques convaincantes. La production du soja a connu une nette augmentation au Bénin passant de 12 433 tonnes de soja grain en 2007 à 96 944 tonnes en 2013 puis à 156 901 tonnes en 2016 (DSA, 2017). Il joue un grand rôle dans l'atteinte de l'objectif de la Gestion Durable des Terres pour une productivité améliorée (GIZ, 2017). Dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle de par sa richesse en éléments nutritifs, le soja se positionne comme une mine d'or. Selon IITA (2011), il contient 33,9% de glucide, 33,7% de protéine, les vitamines (A, B, C, D, E, ...), les sels minéraux (fer, calcium, phosphate) et enfin 20% de lipide. Il constitue aussi une source potentielle pour l'aliment de bétail.

Cependant, la filière soja connaît plusieurs contraintes qui sont clairement élucidés dans le Plan National de Développement de la Filière soja élaboré en 2018. La plupart des problèmes sont liés au manque de ressources financières par les producteurs pour faire face aux charges

liées à la production, car le financement au Bénin est identifié comme l'une des principales contraintes au développement de l'agriculture dont celui du soja. Un des obstacles est la méconnaissance des acteurs agricoles et financiers des potentiels et risques des investissements et du financement de l'agriculture, mais aussi du manque de culture de l'épargne chez la majorité des producteurs. La mobilisation du financement pour cette activité va nécessiter une assurance de rentabilité.

Les indicateurs économiques sont essentiels à la vie d'une entreprise, et l'agriculture n'y échappe pas. La viabilité d'une exploitation agricole familiale et sa santé financière doivent être maîtrisés surtout pour la nouvelle génération qui doit faire face à de nombreux défis qui n'étaient pas toujours existants par le passé.

Analyser le fonctionnement des systèmes de culture et évaluer leurs performances agronomiques est nécessaire pour comprendre les raisons pour lesquelles les agriculteurs les pratiquent. L'analyse des systèmes de culture ne peut cependant se limiter à ces deux premières étapes. Il est indispensable d'en évaluer la rentabilité. Ce qui ne peut se faire valablement que si leur fonctionnement agronomique a bien été analysé de manière à pouvoir comprendre le sens des évaluations que l'on obtient

La rentabilité est la première condition nécessaire, mais non suffisante de sa survie. La notion de rentabilité paraît en première analyse très simple : le capital génère un profit, et donc le rapport entre le capital et le profit se traduit par un taux de rentabilité (Sodjinou, 2016). Elle traduit donc le rapport entre le revenu obtenu ou prévu et les ressources employées pour l'obtenir. La notion s'applique notamment aux entreprises mais aussi à tout autre investissement. La rentabilité représente alors l'évaluation de la performance de ressources investies par des investisseurs.

De ce fait, Quels sont les coûts de production et le bénéfice tirés de la production de soja dans la commune de Savalou principalement dans l'arrondissement de Gobada ? Quel est le niveau de la valorisation des facteurs de productions (travail et capital) dans la production de soja ?

C'est à ces questions que la présente étude essaie de répondre tenant compte du fait que la survie des exploitations de soja passe par une bonne rentabilisation des investissements réalisés. Ceci constitue un point déterminant dans l'expansion de la culture et dans sa promotion pour passer de filière à potentielle à une filière phare.

2-1-1-2- Objectifs et hypothèses de recherche

L'objectif général de l'étude consiste à analyser la performance économique de production de soja dans la commune de Savalou

De façon spécifique, il s'agit de :

OS1 Déterminer les indicateurs de rentabilité associé à la production du soja ;

OS2 Estimer les indices de rémunération des facteurs de production

L'organisation d'un travail de recherche autour d'hypothèses de travail constitue le meilleur moyen de le mener avec ordre et rigueur. De ce fait, aucune recherche digne de ce nom ne peut être crédible si elle ne se structure autour d'une ou de plusieurs hypothèses.

En effet à la poursuite de l'objectif spécifique 1 on a

H₁ : La production de soja est rentable,

Et à la poursuite de l'objectif spécifique 2 on a deux hypothèses

H₂₋₁ La production de soja valorise la main d'œuvre impayé

H₂₋₂ La production de soja rémunère le capital

2-1-2- CLARIFICATION DES CONCEPTS

Un concept est un mot qui n'a pas un sens unique, ce qui exige donc une clarification. En conséquence, clarifier un concept consiste à lui donner au moins deux définitions conceptuelles puis une définition opérationnelle. S'il a des mots susceptibles de créer des confusions avec le concept, il faut aussi les définir en montrant la différence entre eux et le concept. Trois concepts sont à clarifier dans ce travail. Il s'agit de la performance économique, l'exploitation agricole et le système de production.

2-1-2-1- Concept de la performance économique

Bourguignon (1997) explique la performance comme « la réalisation des objectifs organisationnels quelles que soient la nature et la variété de ces objectifs. Cette réalisation peut se comprendre au sens strict (résultat, aboutissement), ou au sens large d'un processus qui mène au résultat (action) ». En l'appliquant en entreprise, Lorino (2003), « est performance dans l'entreprise tout ce qui, et seulement ce qui, contribue à atteindre les objectifs stratégiques ». Rapporter à une organisation, pt de performance d'une organisation implique de revenir sur les objectifs et les frontières assignés à l'organisation avec soit une dimension essentiellement centrée sur des objectifs économiques de l'entreprise ou bien une approche élargie qui intègre la satisfaction de l'ensemble des parties prenantes ayant un lien avec l'entreprise

La performance économique se mesure à travers les résultats obtenus par l'entreprise. Ces résultats dépendent de nombreux facteurs tels que les innovations mises en œuvre, les choix stratégiques ou techniques dans les investissements, la conjoncture sur les prix de vente et les rendements pour la production. Pour une exploitation agricole, ces différences de performance traduisent à la fois l'efficacité technique de l'exploitation et surtout l'efficacité dans son processus de production. L'évaluation de la performance économique a fait l'objet de plusieurs approches. Nous notons 4 grandes approches :

- ❖ Evaluation par l'analyse des frontières d'efficacités
- ❖ Evaluation par les méthodes de scores
- ❖ Evaluation par le contrefactuel
- ❖ Evaluation sur de la performance économique sur la base des approches mono et multicritères basés sur des indicateurs.

C'est cette dernière approche qui est utilisée dans ce mémoire avec le calcul des indicateurs comme le coût de production, les marges brutes et nettes, les indices de valorisation des facteurs de production.

2-1-2-2- Concept d'exploitation Agricole

Selon la FAO (1995), "Une exploitation agricole est une unité économique de production agricole soumise à une direction unique et comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toute la terre utilisée, entièrement ou en partie, pour la production agricole, indépendamment du titre de possession, du mode juridique ou de la taille. La direction unique peut être exercée par un particulier, par un ménage, conjointement par deux ou plusieurs particuliers ou ménages, par un clan ou une tribu ou par une personne morale telle que société, entreprise collective, coopérative ou organisme d'état. L'exploitation peut contenir un ou plusieurs blocs, situés dans une ou plusieurs régions distinctes ou dans une ou plusieurs régions territoriales ou administratives, à condition qu'ils partagent les mêmes moyens de production tels que main-d'œuvre, bâtiments agricoles, machines ou animaux de trait utilisés sur l'exploitation." (FAO, 1995).

Chombart et al. (1969) cités par DDEA (2012) définissent l'exploitation agricole comme une unité économique dans laquelle l'agriculteur pratique un système de production en vue d'augmenter son profit.

Dans l'analyse d'une exploitation agricole, l'approche systémique nécessite le mode d'organisation et d'affectation des facteurs de production en liaison avec l'environnement de

l'entreprise, en vue de comprendre le fonctionnement de cette exploitation agricole Prevost, 1993 in SNDEA (2012).

2-1-2-3- Concept système de production

Chambart de Lauwe (1957), dans son cadre d'analyse de la gestion de l'exploitation agricole, définit le système de production comme « la combinaison des facteur de production et des productions en vue d'augmenter son profit ». Dufumier (1985) apporte plus de précision en le définissant comme « une combinaison cohérente, dans l'espace et dans le temps de certaines quantités de forces de travail (familial, salarial ; communautaire) et de divers moyens de production (terre, bâtiments, machine etc.) en vue d'obtenir différentes productions végétales ou animales ». Pour d'autres auteurs c'est la combinaison de personnes et d'institutions, dans une zone délimitée, qui utilisent les terres et d'autres ressources naturelles, la main d'œuvre, le capital, la technologie, les intrants non factoriels et l'information pour assurer la production et la transformation de l'extrait agricole qui est destiné à la propre consommation et/ou à l'échange avec des biens et des services produits ailleurs.

Selon Quenum (2020) un système de production agricole ne se détermine pas seulement à partir des ressources disponibles dans une exploitation (terre, travail, capital fixe, et circulant) mais aussi à partir de la gestion faites de ces ressources, c'est-à-dire la manière dont ces ressources sont combinées pour obtenir la production. Les producteurs ont donc intérêt à valoriser au mieux les ressources dont ils disposent en les comparant aux résultats qu'ils pourraient obtenir en les affectant à des emplois alternatifs.

2-2- CONTRIBUTION DES TRAVAUX ANTERIEURS

Cette partie comprend la revue théorique et la revue empirique

2-2-1- Revue théorique de la performance

L'importance de la performance est d'actualiser dans toutes les entreprises et à tous les niveaux. Les organisations et les entreprises exploitent en permanence des ressources pour améliorer leur performance afin d'assurer leur survie sur le marché. Ceci interpelle une présentation critique des théories développées sur l'analyse de la performance. L'une des critiques majeures auxquelles on fait face lorsqu'on essaie de définir la performance tient au fait que les définitions proposées manquent d'opérationnalité (Lebas, 1995). D'après Cohen (1994), la performance doit être approchée sur trois plans : économique, financier, et technique.

2-2-1-1-Théorie de la performance sur le plan économique

El-Gamassy (1983) et Quenum (2002) ont analysé la performance économique dans le secteur agricole en distinguant les indices de coût et de revenu pour approcher la rentabilité financier. Ils ont également approché la rentabilité social par des indices de rentabilité ou de rémunération des facteurs de production de la main d'œuvre et de la capitale et l'analyse de risque pour apprécier la sensibilité de la variabilité du revenu monétaire.

Au début des années 1980, un certain nombre d'auteurs ont critiqué sur les modèles comptables pour mesurer la performance des organisations, dans un environnement d'affaires turbulent et hautement complétifs (Gomes, 2004 ; Kennerly et Neely, 2003. Said, Hassab Elnaby et wier, 2003, Medori et steeple, 2000). Cumby et courod (2001) ajoutent que les limites des mesures comptables ou financière sont encore plus importantes ou flagrantes pour des compagnies innovantes, dont la valeur est fortement liée à des actifs intangibles et à du capital intellectuel (Amir et Lev, 1996).

Le calcul de la performance économique fait appel à des données comptables et financières agrégées ou solde intermédiaire de gestion dont l'interprétation permet d'avoir un point de vue éclairé sur la formation des résultats : la marge commerciale, la marge brute, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation et le résultat.

Une autre approche d'évaluation de la performance économique consiste à calculer une série de gestion qui permette de décomposer la rentabilité et d'en donner une interprétation dynamique. Il s'agit des ratios tels que : le besoin en fonds de roulement, le fonds de roulement global,, le levier financier, etc.

2-2-1-2-Théorie de la performance financière

La pratique managériale consacre, depuis quelques décennies, la notion de création de valeur au rang de marqueur essentiel d'un management performant. Avec le développement de la mondialisation et l'importance croissante des fonds de pension et des investisseurs institutionnels, la mesure de la performance est surtout positionnée sur le critère de création de valeur actionnariale. Celle-ci est devenue un impératif de gestion de l'entreprise moderne. « Le pouvoir actionnarial » (Lordon F, 2000) qui accompagne le mouvement de mondialisation a fait que cette notion devienne le marqueur indispensable des pratiques de management.

En effet dans la tradition de la théorie néoclassique, la micro-économie financière établit, de manière normative, un objectif unique de maximisation de la richesse des actionnaires que les dirigeants des entreprises doivent rechercher (Cobbaut, 1994). Dans ce sens, la valeur créée trouve son origine dans la rentabilité des capitaux investir qui doit être supérieure au coût

moyen pondéré du capital c'est-à-dire supérieure au taux de rentabilité minimal exigé par les pourvoyeurs de fonds.

Dans cette logique, l'évaluation de la valeur fondamentale de l'entreprise est effectuée par rapport à la valeur actuelle de l'ensemble des dividendes que les actionnaires recevront dans l'avenir. La maximisation de la valeur de l'entreprise, du point de vue actionnaire, correspondant alors à la maximisation de la valeur des actions de l'entreprise sur le marché boursier. Cette notion consacre ainsi l'importance de la place de l'actionnaire dans les « préoccupations stratégiques de l'entreprise » et « suscite l'apparition de nouveaux critères d'évaluation des performances et change le contenu de la communication financière » (Bulletin, 2000).

L'évaluation financière suppose que les prix du marché traduisent la valeur réelle des facteurs et des produits. Ces prix servent à calculer les coûts et les recettes quand bien même ils ne sont pas pertinents du point de vue de l'économie dans son ensemble. L'implication est que l'évaluation financière ne considère que des secteurs limités de l'économie et s'en tient en particulier aux effets directs d'une décision sur l'entreprise. Elle ne prend en compte ni les effets secondaires et indirects des investissements. L'évaluation financière diverge de l'évaluation de l'évaluation économique dans l'évaluation des coûts et des avantages.

2-2-1-3-Théorie générale de la performance

Dans les domaines de l'activité humaine, la performance s'impose au quotidien plus particulièrement au sein de l'organisation. Il ne suffit pas de montrer et d'exécuter un projet ou encore de prendre une décision pour être sûr du résultat escompté. "Pour mieux comprendre la notion de performance plusieurs auteurs ont essayé de lui donner une définition.

Khemakhem (1976) a considéré la performance comme étant un accomplissement d'un travail, d'un acte, d'une œuvre ou d'un exploit et la manière avec laquelle un organisme atteint les objectifs qui lui étaient désignés. Sa manière d'analyse se base sur deux critères :

La productivité qui compare les résultats obtenus aux moyens engagés.

L'efficacité qui définit dans quelle mesure l'objectif est atteint, quelque soient les moyens mis en œuvre.

Brabet (1993) a avancé « qu'avec la métaphore de l'entreprise, organisme vivant, la performance a été neutralisée ».

Bouquin (1986) a souligné qu'il y a trois dimensions habituellement prises en compte pour définir la performance : efficacité et efficience. En effet, l'efficacité se mesure par rapport

entre les ressources mises en œuvre par les acteurs et les résultats obtenus. Ainsi, l'efficacité se mesure par l'écart entre les objectifs fixés et les résultats obtenus.

Selon Lorino (1998) «...est performance dans l'entreprise tout ce qui, et seulement ce qui, contribue à atteindre les objectifs stratégiques... » Et « ...est donc performance dans l'entreprise tout ce qui et seulement ce qui contribue à améliorer le couple valeur /coût ». Cette définition traduit avec une plus grande clarté du concept de performance.

2-2-2- Revue empirique

Cette sous-section comprend deux parties à savoir la revue empirique sur la performance et la revue empirique sur le soja.

2-2-2-1- Revue empirique sur la performance

La notion de la performance est au cœur de toutes les démarches d'évaluations des entreprises et des organisations.

Marion et Al (2012) signalent que dans l'univers de l'entreprise, la performance est comme : le résultat d'une action (Bouquin, 2004), le succès de l'action (Bourgignon, 1995), ou à partir des modes d'obtention du résultat (Baird, 1986). Le choix d'un de ces trois sens de performance (résultat, bilan d'une action) n'est pas sans influencer l'approche retenue pour évaluer la performance et /ou celle des acteurs qui contribuent à sa réalisation. D'une manière générale, ces travaux qui retiennent une vision intégrative des différentes fonctions de l'entreprise s'accordent à considérer qu'une entreprise est performante si elle génère de la valeur. A titre d'exemple on a les travaux de Norman et Ramirez (1993) qui précisent que « l'art de la stratégie est de créer de la valeur »

Dans la pratique nous constatons que la performance est un mot-valise, un concept flou et multidimensionnel qui en définitive ne prend de sens que dans un contexte dans lequel il est employé. Compte tenu de l'absence de vision partagée par les différents chercheurs sur la notion de performance, nous proposons ici un œuvre de clarification à partir d'une revue de littérature qui existe sur la performance organisationnel en gestion. Par ailleurs, plusieurs auteurs insistent sur l'imprévision qui entoure le concept de performance, alors que paradoxalement ce dernier constitue un des fondements majeurs des recherches effectuées en science de gestion. Les entreprises et les organisations sont des acteurs et des moteurs importants de la vie économique et social qui explorent en permanence des ressources pour améliorer leur performance afin d'assurer leur suivi sur le marché.

Dans le langage courant, la performance renvoie à quatre significations majeures : l'action, les résultats de l'action, la réussite et la capacité ou le potentiel. Pour certains auteurs, elle est

assimilée à l'efficacité, à la compétitivité. D'autres la considèrent comme semblable à l'efficience, le rendement, la productivité. La performance est définie comme « la raison des postes de gestion, elle implique l'efficience et l'efficacité »

Selon Bourgigon (1996), la performance est un concept qui débouche sur des divergences selon les des auteurs et des chercheurs qui l'ont traitée. C'est un mot « valise » qui a reçu plusieurs acceptations et qui appartient à la famille des termes polysémique.

Dans sa polysémie naturelle, la performance s'appuie sur des multiples repères : économique (rentabilité, compétitivité) ; juridique (conformité légal, solvabilité) ; organisationnel (compétence, efficience) ou social (implication, satisfaction des salaires). Il ajoute que la performance dépend d'un environnement relativisé par des critères comparatifs ou des options stratégique. Il est possible d'enrichir la mesure et d'en accroître l'objectivité, mais le résultat sera toujours partial.

Quel que soit la grille de lecture retenue pour définir la performance, cette dernière est associé à quatre principes fondamentaux (Marion et Al, 2012) : l'efficacité qui traduit l'aptitude de l'entreprise à atteindre ses objectifs, en rapportant les résultats aux objectifs ; l'efficience qui mets en relation les résultats et les moyens en rapportant un indicateur de résultat à un indicateur de mesure des capitaux ; la cohérence qui traduit l'harmonie des composants de base de l'organisation pour mesurer la performance organisationnelle en rapportant les objectifs aux moyens (Ecosip, Cohendet et Al, 1995) ; la pertinence qui mets en relation les objectifs ou les moyens avec les contraintes de l'environnement. La pertinence permet d'évaluer la performance dans le domaine stratégique, c'est-à-dire l'avantage concurrentielle à partir d'une appréciation entre l'adéquation des éléments de l'offre (créateur de valeur) et les attentes du marché. Ainsi, lorsque la performance est attendue comme résultat d'une action : évaluation ex post des résultats obtenus, (Bouquin ,2004), l'analyse de la mesure sera prioritairement orienté sur la capacité d'une entreprise à atteindre ses objectifs.

Lorsque la performance repose sur une appréciation des processus mises en œuvre (c'est-à-dire le différent mode d'obtention du résultat, Baird, 1986) son évolution requiert d'intégrer dans l'analyse des conditions d'obtention du résultat.

En fin, lorsque la performance traduit un succès d'une action (Bourgigon, 1995) elle apparait comme une construction sociale. Ici, la performance devient une notion contingente à avoir une signification variable au gré des attentes des parties prenante. En résumé le concept de performance est indissociable d'autre notions telles que l'efficacité, l'efficience, la cohérence et la pertinence.

2-2-2-2- Revue empirique sur le soja

Des travaux précédents sur le soja ont abordé la performance en termes d'efficacité technique et de rentabilité. Kpenavoun et al (2018) ont travaillé sur la performance du soja en mesurant l'efficacité technique et la rentabilité de la production. Ils ont montré que quand bien même les scores d'efficacité technique (0,61) des 93 producteurs de soja était moyen, ils avaient une production rentable d'où se dégagent un profit à l'hectare de 30.815 FCFA. La rémunération du travail familial était de 3.970 FCFA/homme. Jour. Les données utilisées sont de la campagne agricole 2015-2016 et sont issues des producteurs des départements du Borgou, Zou et des Collines. Ces résultats en terme de scores se rapprochent de ceux obtenus par Labiyi et al qui avaient noté que les moyennes des indices d'efficacité technique, allocative et économique sont respectivement de 0,640; 0,747 et 0,476. Ceci montre qu'une partie des 90 exploitations enquêtées dans les communes de Savè et Ouèssè arrivent à gestion quelque peu optimale de leur activité de production de soja.

Les travaux d'Ayelesso (2008) dans le cadre de son mémoire d'ingénieur agronome sur la filière soja avaient permis de noter que les producteurs dégagent une valeur ajoutée positive. En effet, il note que les producteurs des Collines ont un revenu généralement supérieur à celui des producteurs du Borgou même si les valeurs ajoutées dégagées par les producteurs du Borgou sont supérieures à celle des producteurs des Collines et sont en moyennes de 97,53 FCFA/Kg pour les deux régions. L'étude a fait une analyse fonctionnelle et financière de la filière soja. Au total 115 personnes avaient été enquêtées et dont 52 producteurs.

Dans la pratique nous constatons que la performance est un mot-valise, un concept flou et multidimensionnel qui en définitive ne prend de sens que dans un contexte dans lequel il est employé. Compte tenu de l'absence de vision partagée par les différents chercheurs sur la notion de performance, nous proposons ici un œuvre de clarification à partir d'une revue de littérature qui existe sur la performance organisationnelle en gestion. Par ailleurs, plusieurs auteurs insistent sur l'imprévision qui entoure le concept de performance, alors que paradoxalement ce dernier constitue un des fondements majeurs des recherches effectuées en science de gestion. Les entreprises et les organisations sont des acteurs et des moteurs importants de la vie économique et social qui explorent en permanence des ressources pour améliorer leur performance afin d'assurer leur survie sur le marché.

Dans le langage courant, la performance renvoie à quatre significations majeures : l'action, les résultats de l'action, la réussite et la capacité ou le potentiel. Pour certains auteurs, elle est assimilée à l'efficacité, à la compétitivité. D'autres la considèrent comme semblable à

l'efficacité, le rendement, la productivité. La performance est définie comme « la raison des postes de gestion, elle implique l'efficacité et l'efficacité »

Selon Bourgigon (1996), la performance est un concept qui débouche sur des divergences selon les auteurs et des chercheurs qui l'ont traitée. C'est un mot « valise » qui a reçu plusieurs acceptations et qui appartient à la famille des termes polysémiques.

Dans sa polysémie naturelle, la performance s'appuie sur des multiples repères : économique (rentabilité, compétitivité); juridique (conformité légale, solvabilité) ; organisationnel (compétence, efficacité) ou social (implication, satisfaction des salaires). Il ajoute que la performance dépend d'un environnement relativisé par des critères comparatifs ou des options stratégiques. Il est possible d'enrichir la mesure et d'en accroître l'objectivité, mais le résultat sera toujours partiel.

Quel que soit la grille de lecture retenue pour définir la performance, cette dernière est associée à quatre principes fondamentaux (Marion et Al, 2012) : l'efficacité qui traduit l'aptitude de l'entreprise à atteindre ses objectifs, en rapportant les résultats aux objectifs ; l'efficacité qui met en relation les résultats et les moyens en rapportant un indicateur de résultat à un indicateur de mesure des capitaux ; la cohérence qui traduit l'harmonie des composants de base de l'organisation pour mesurer la performance organisationnelle en rapportant les objectifs aux moyens (Ecosip, Cohendet et Al, 1995) ; la pertinence qui met en relation les objectifs ou les moyens avec les contraintes de l'environnement. La pertinence permet d'évaluer la performance dans le domaine stratégique, c'est-à-dire l'avantage concurrentiel à partir d'une appréciation entre l'adéquation des éléments de l'offre (créateur de valeur) et les attentes du marché. Ainsi, lorsque la performance est attendue comme résultat d'une action : évaluation expos des résultats obtenus, (Bouquin, 2004), l'analyse de la mesure sera prioritairement orientée /sur la capacité d'une entreprise à atteindre ses objectifs.

Lorsque la performance repose sur une appréciation des processus mis en œuvre (c'est-à-dire le différent mode d'obtention du résultat, Baird, 1986) son évolution requiert d'intégrer dans l'analyse des conditions d'obtention du résultat.

En fin, lorsque la performance traduit un succès d'une action (Bourgigon, 1995) elle apparaît comme une construction sociale. Ici, la performance devient une notion contingente à avoir une signification variable au gré des attentes des parties prenantes. En résumé le concept de performance est indissociable d'autres notions telles que l'efficacité, l'efficacité, la cohérence et la pertinence.

2-3- DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Cette section aborde premièrement la population cible et le mode d'échantillonnage, puis la définition des variables et outils de collecte des données, et enfin les outils d'analyse et les clefs de décision sur les hypothèses.

2-3-1- Population cible et mode d'échantillonnage

Située en plein centre Bénin à 240 kilomètre de Cotonou la capitale économique du Bénin, la commune de Savalou est comprise entre 7°35 et 8°13 Nord d'une part et 1°30 et 2°6 est d'autre part. Elle partage ses frontières avec les communes de Dassa-Zoumè et de Glazoué à l'Est ; de Djidja au sud, de Bantè au Nord et la République du Togo à l'Ouest et couvre une superficie de 2.674 km² ; soit 2,37% du territoire national. Avec un taux d'accroissement annuel de 3,7%, la commune de Savalou a une population de 104749 habitants (RGPH, 2002), soit 50163 hommes et 54586 femmes, répartie dans quatorze (14) arrondissements que sont : Savalou Aga (11648 habitants) ; Savalou-Agbado (9575 habitants) ; Savalou-Attakè (7729 habitants) ; Djaloukou (6490 habitants) ; Doumè (13592 habitants) ; Gobada (4676 habitants) ; Lahotan (6134 habitants) ; Lèma (6979 habitants) ; Logozohè (4424 habitants) ; Monkpa (2854 habitants) ; Ouèssè (6801 habitants) ; Ottola (6089 habitants) ; Tchètti (8284 habitants) et Kpataba (9474 habitants).

La commune de Savalou appartient à une région soumise à la fois à l'influence équatoriale et aux influences du régime alterné de type guinéen. C'est la zone où s'estompent les influences de la mousson du sud-ouest et de l'alizé continental harmattan du Nord-est. Cette situation se manifeste dans la répartition des pluies qui est marquée par l'apparition :

- Deux saisons pluvieuses de mars à juillet et de septembre à novembre
- Deux saisons sèches : la première de décembre à mars et la seconde qui correspond au fléchissement des précipitations en août.

La hauteur moyenne des pluies est de 1150 mm. Toutefois, cette pluviométrie varie suivant les années entre 864 et 1637,3 mm. Les températures sont élevées toute l'année avec des minima qui se situent entre 23 et 24° et des maxima qui varient de 35 à 36°. Cette variabilité constitue une contrainte aux choix de différentes activités agricoles.

Les sols les plus répandus sont les sols ferrugineux tropicaux avec par endroit des étendus de concrétion. On distingue aussi les sols hydromorphes, des vertisols. L'analyse de ces différents sols fait ressortir qu'ils ne sont pas particulièrement fertiles en dehors des vertisols qui du reste nécessitent des moyens techniques adéquats pour leur mise en valeur. Les autres types de sols très répandus ont généralement un faible pouvoir de rétention d'eau et sont

pauvres en sels minéraux comme l'azote, le phosphore. Ceci limite le choix des cultures sur les immenses terres cultivables disponibles.

Ici notre étude a été basée sur un arrondissement et trois villages de cet arrondissement ont été sélectionnés par un sondage aléatoire simple. Au total neuf focus-group de producteurs ont été enquêtés dans cet arrondissement. Echantillonnage des villages de l'arrondissement est présenté dans le tableau 06

Tableau 6 : Echantillonnage des villages sélectionnés

Pop des villages de l'arrondissement	Taux de sondage	Méthode de sondage	Taille de l'échantillonnage	Village sélectionné
10	1/3	Sondage aléatoire simple	03	- Gobada - Lama - Govi

Source : Nos propres investigations (2020)

Ainsi dans chacun de ces villages nous avons formé trois focus-group qui sont : un focus group de petits producteurs, un focus group de producteurs moyens et un focus group de gros producteur, voir tableaux 07 ci-dessous

Tableau 7 : la formation des focus group

Rubrique	Focus-group		
	PP	MP	GP
Gobada centre	10	08	05
Lama	08	06	05
Govi	08	08	06

Source : Nos propres investigations (2020)

PP : Petits Producteurs (superficie(S) > 4 ha)

MP : Moyens Producteurs ($2 \text{ ha} \leq S < 4\text{ha}$)

GP : Grands Producteurs ($S < 2 \text{ ha}$)

Lors de l'entretien avec les focus groupes nous avons eu à constater que les coûts de l'intrant et de main d'œuvre ne varient pas d'un focus group à l'autre (Voir le tableau 08).

Tableau 8 : récapitulatif des coûts des intrants et de la main d'œuvre en 2020

Couts des intrants	Désignation	Unité	Quantité	PU
	Semence soja	Kg	30	500
	Herbicide total	Flacon	3	2000
	Phamasoja	Litre	2	6500
	Inoculum	sachet	2	2500
	sac pour stockage	sac 100Kg	21	300
Main d'œuvre	Labour	Ha	1	30000
	Semis	Ha	1	6000
	Battage, vannage, ensachage et stockage	sac 100Kg	21	2000

Source : Nos propres investigations (2020)

En ce qui concerne les équipements utilisés, les charges fixes correspondent à des coûts qui varient peu dans une courte période de 3 ans. Elles sont indépendantes de la nature, de la dimension et de l'intensité des activités pratiquées au sein de l'exploitation agricole, au cours de la période de référence. Ces charges comprennent notamment les équipements et matériels de travail, Pour ces biens à durée de vie pluriannuelle, il faut que nous calculons leur perte de valeur, c'est-à-dire leur amortissement. Autrement dit, pour chaque équipement (outils) utilisé dans la production de soja, il nous conviendra de déterminer le nombre, la durée de vie et le prix unitaire.

Plusieurs équipements ont été utilisés dans les exploitations enquêtées, dans le cadre de notre étude diagnostic et de notre enquête. En effet d'après les résultats issus de nos enquêtes cinq principaux équipements sont utilisées par les producteurs, il s'agit essentiellement de la houe, de la marchette (coupe-coupe), du pulvérisateur, la bassine et de la bâche pour la récolte. Ainsi en dehors de leur utilisation pour la culture de soja, ces équipements sont utilisés pour la culture d'autres spéculations et à d'autres fins (maïs, coton). Le coefficient d'utilisation d'un équipement se réfère à un pourcentage exprimable pour lequel cet équipement est utilisé dans l'exploitation pour d'autres cultures agricoles. Après observation participante et les résultats issus des focus groupes, les équipements utilisés pour la culture du soja est exprimé à 3/10 pour la houe et coupe-coupe, pour le pulvérisateur et la bâche est de 1/2 et pour la bassine est 2 /10. Le tableau 09 ci-dessous présente le coefficient d'utilisation de chaque équipement en fonction des cultures.

Tableau 9 : les coefficients d'utilisation des équipements utilisés par les producteurs

Cultures	Matériels				
	Houe	coupe-coupe	Pulvérisateur	Bâche pour récolte	Bassine
Maïs	4/10	4/10	0	0	2/10
Coton	3/10	3/10	½	½	0
Soja	3/10	3/10	½	½	2/10
Ménage	0	0	0	0	6/10
Total	1	1	1	1	1

Source : focus groupe

En effet par rapport à la quantité de soja récolté sur un hectare et le temps de production varient d'un focus à un autre, le tableau nous révèle que sur une superficie d'un hectare de soja cultivé, une quantité moyenne de 2040 Kg de soja a été récoltée (tableau 10)

Tableau 10 : la quantité moyenne de soja récoltée par les producteurs de focus group

Village	Focus group	Quantité récolté en kg
Gobada centre	PP	2030
	MP	2040
	GP	2030
Lama	PP	2050
	MP	2030
	GP	2040
Govi	PP	2070
	MP	2040
	MP	2030
Quantité totale		18360
Quantité moyenne		2040

Source : Nos propres investigations(2020)

Tableau 11 : nombre d'heures moyennes des activités des producteurs des focus group

Village	Focus group	Temps de travail en heure			
		Pulvérisation Et épandage d'anglais	buttage	Récolte	Total
Gobada centre	PP	24	48	48	120
	MP	24	56	56	136
	GP	24	48	48	120
Lama	PP	24	48	56	128
	MP	24	56	48	128
	GP	24	48	56	128
Govi	PP	24	48	56	128
	MP	24	56	56	136
	GP	24	48	56	128
Nombre heure total		216	456	480	1152
heure moyenne					128

Source : Nos propres investigations(2020)

2-3-2- Caractéristiques du système de production de soja

Cette sous-section révèle le niveau d'instruction des personnes enquêtées, le mode de faire valoir, le capital financier, la gestion de la main d'œuvre, la technique culturales, les contraintes liées à la production, les circuits de commercialisation et la transformation.

2- 3-2-1 Niveau d'instruction des personnes enquêtées

Le niveau d'instruction joue un rôle important dans les relations avec d'autres acteurs, l'acquisition de l'information et la communication. La majorité des producteurs enquêtés ne sont pas instruits. Toutefois, on observe 18% d'instruits sur l'ensemble de l'échantillon. Par ailleurs, 75% de ces producteurs sont alphabétisés en langue Mahi. La Figure 6 présente la répartition des producteurs enquêtés en fonction du niveau d'instruction.

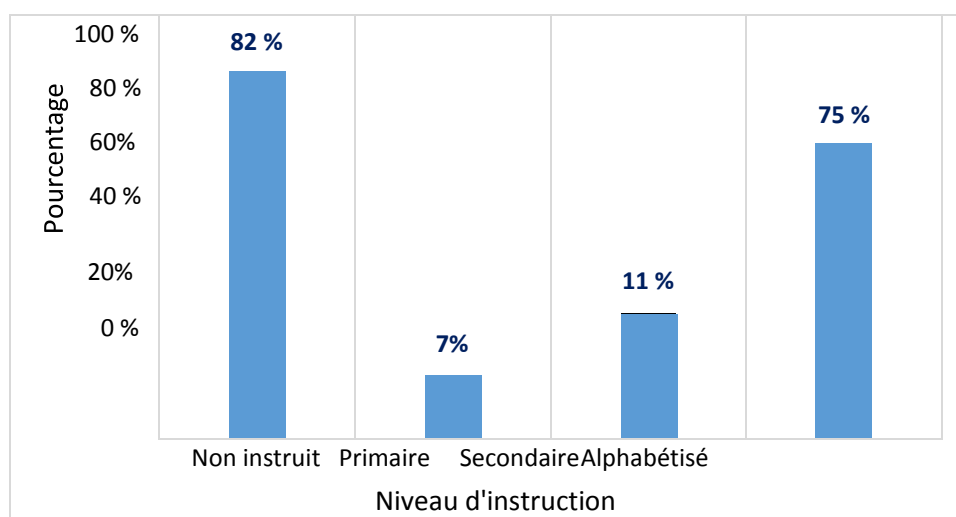


Figure 1 : Niveau d'instruction des personnes enquêtées

2-3-2-2-Mode de faire valoir

L'héritage est le mode de faire valoir dominant dans la Commune de Savalou. L'emprunt, le don et l'achat sont essentiellement le mode d'accès à la terre des allochtones. Cependant certains autochtones achètent ou empruntent des parcelles en complément de celles dont ils disposent par héritage pour augmenter les superficies qu'ils exploitent.

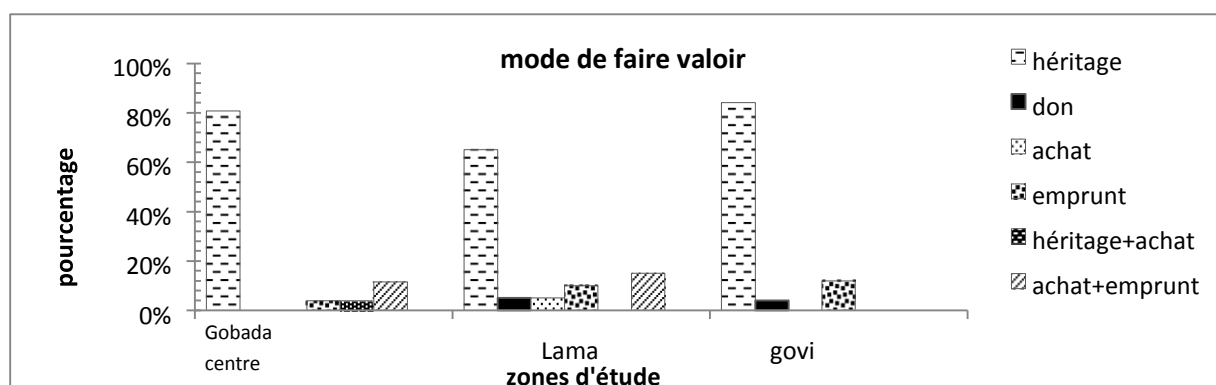


Figure 2 : Répartition des producteurs enquêtés en fonction du mode de faire valoir

2-3-2-3- Capital financier

Le capital financier que les producteurs investissent dans la production est constitué essentiellement de fonds propres complétés pour certains de prêts consentis au niveau de diverses institutions de micro finances (IMF). Les fonds propres proviennent de diverses activités connexes agricoles (élevage, vente de produits agricoles et divers).

2-3-2-4- Gestion de la main d'œuvre

Les types de main d'œuvre disponibles sont la main d'œuvre occasionnelle et la main d'œuvre familiale. La main d'œuvre occasionnelle est plus utilisée pour les opérations de semis, de labour, battage, vannage, ensachage et stockage tandis que la main d'œuvre familiale est plus utilisée pour la pulvérisation et épandage d'engrais, buttage et récolte qui sont des opérations nécessitant moins de forces que les précédentes.

Les producteurs font une combinaison des deux types de main d'œuvre d'une part, pour réduire les charges de production et d'autre part, parce qu'ils ne disposent pas d'assez de moyens financiers pour engager de la main d'œuvre occasionnelle. Le Tableau 14 présente le coût de chaque opération culturale depuis le labour jusqu'à l'ensachage des grains récoltés. La production du soja dépend considérablement de la main d'œuvre occasionnelle, surtout en période de récolte où la rareté de la main d'œuvre occasionnelle se fait de plus en plus ressentir. Les producteurs recherchent la main d'œuvre dans les zones environnantes telles que : les Communes d'Aplahoué, Azovè, et même dans les villages frontaliers du Togo.

Tableau 14: Coût de la main d'œuvre salariée par opération culturale

Opérations culturales	Coût de la main d'œuvre salariée
Labour	30 000FCFA / ha
Semis	6 000FCFA / ha
Buttage	15000FCFA / ha
Récolte (arrachage-battage-vannage)	2000FCFA/ 100 kg

Source : nos propres investigations

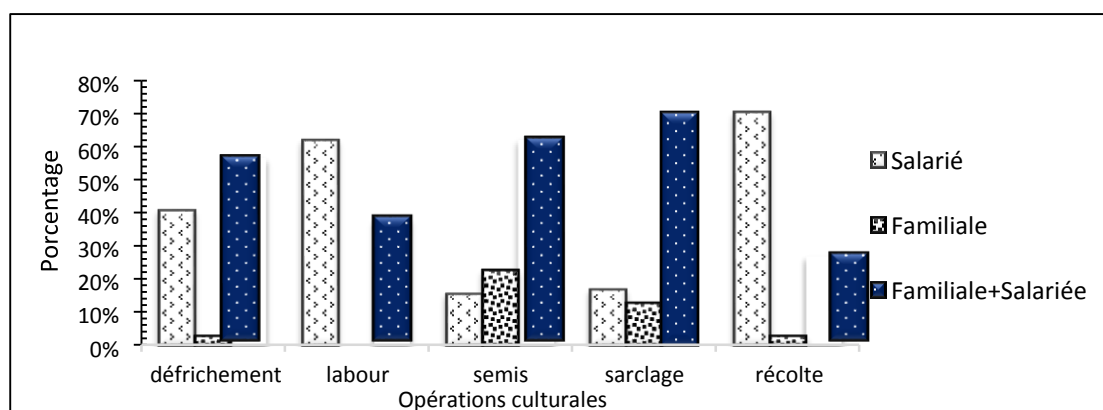


Figure 3: Types de main d'œuvre utilisée

2-3-2-5-Technique culturales

Les systèmes de culture de soja dans la Commune de Savalou sont caractérisés par une absence totale de pratique d'associations culturales en forme de cultures mixtes, cultures intercalaires et de cultures en bandes. Cette pratique est liée à la mauvaise croissance du soja lorsqu'il est en association avec une autre culture dans les formes susmentionnées. Par contre, on note la pratique de cultures relais, de jachères et des rotations culturales chez tous les producteurs enquêtés.

2-3-2-5-1- Rotations culturales

D'une façon générale, le soja s'intègre facilement dans des rotations, plus ou moins longues avec des céréales et d'autres légumineuses. Le soja n'est produit qu'au cours de la petite saison pluvieuse à cause de la présence des pluies dans les périodes de maturité des gousses au cours de la grande saison pluvieuse.

2-3-2-5-2- Opération culturales

Préparation du sol

Il regroupe l'ensemble des opérations exécutées en prélude à l'installation des cultures telles que le défrichement et le labour. Le défrichement consiste à débarrasser le sol de sa végétation naturelle et se fait généralement au moyen de coupe-coupe. Le labour en billons est le type de labour pratiqué. Les billons sont constitués de deux bandes de terre adossées exécutés à la houe ou à la daba. La distance entre deux billons est d'environ 60 cm. Au niveau des exploitations renfermant des sols à hydromorphisme temporaire, les billons sont surélevés de quelques centimètres pour éviter que les racines du soja se trouvent asphyxiées.



Figure 4: Photo de billons

Figure 5: Photo de billons surélevés

Semis

Les graines de soja destinées au semis sont déposées dans le sol, à des profondeurs convenables (entre 2,5 et 5 cm maximum), à raison de 3-5 graines par poquet avec un écartement de 20 cm entre poquet sur les billons ou lignes de semis. Compte tenu de la qualité non garantie des semences dont le taux de germination est labile (20-50%) et parfois nul, les producteurs vont parfois jusqu'à 10 graines par poquet et ne font pas l'opération de démariage. La majorité des producteurs enquêtés (84,50%) fait un test de germination avant de procéder au semis. Les producteurs ne font aucun traitement des semences avant semis. Le semis a lieu à partir du 1^{er} juillet et les semis tardifs cessent le 10 Août.

Sarclage

Le nombre de sarclage dépend du niveau d'enherbement du champ. De façon générale, deux sarclages interviennent avant la récolte du soja. Le premier est fait 2 à 3 semaines après le semis et le second est fait quatre semaines après le premier. Le second sarclage, lorsque les producteurs disposent de moyen financier, est un sarclo-buttage ce qui permet de rehausser l'encrage des plantes dans le sol et éviter la verse des plantes

Fertilisation

Les producteurs enquêtés ne fertilisent pas la culture du soja. Une proportion de 64,8% de ces derniers estime que le soja n'a pas besoin d'être fertilisé. Le reste reconnaît la nécessité de la fertilisation pour restituer au sol la proportion d'éléments nutritifs exportés mais n'arrivent pas à fertiliser à cause du manque de moyens financiers. Par ailleurs, les producteurs ne bénéficient d'aucun encadrement technique sur le type de fertilisant à utiliser et comment l'utiliser.

La récolte du soja commence lorsqu'on observe le jaunissement quasi-total des feuilles qui commencent à tomber et le brunissement des gousses signe de leur dessiccation. La bonne

méthode serait de couper les plantes à maturité au ras du sol en laissant les racines dans le sol. A cause de la pénibilité de cette opération et la perte de grain enregistrée par la déhiscence des gousses sèches, tous les producteurs enquêtés pratiquent l'arrachage. Les plantes arrachées sont ensuite rassemblées et séchées sur des bâches. Lorsqu'elles sont complètement desséchées, on procède au battage-vannage au soleil pour obtenir les grains de soja. Cette opération est après le labour, l'opération la plus pénible et nécessite beaucoup de mains d'œuvre salariées. Le battage de la récolte se fait avec des pilons à coup modérés pour éviter de briser les grains. Le vannage permet de séparer les grains des débris végétaux (tiges, valves, ...).

2-3-2-5-3 Stockage et conservation

Après le battage-vannage, les grains de soja sont débarrassés des impuretés telles que les pierres, grains pourris et autres puis ensachés dans des sacs de jute de 50 kg ou de 100 kg. Ainsi le soja est conservé sous forme de grains ensachés et disposé sur des palettes dans une chambre aérée à l'abri de la chaleur et de l'humidité. Tous les producteurs enquêtés n'utilisent aucun produit pour la conservation. Pour la partie de la récolte réservée pour servir de semences la campagne prochaine, ils laissent le sac contenant le soja ouvert pour favoriser l'aération. Malgré cela, le taux de germination est parfois trop faible (20-50%).

2-3-2-5-4- Gestion des résidus de récolte

Après l'opération de battage-vannage, les producteurs laissent les résidus sur le sol pour l'enfouir plus tard dans le but d'une gestion durable du sol. Cependant certains producteurs brûlent une partie de ces résidus surtout lorsque les résidus sont regroupés en de gros tas

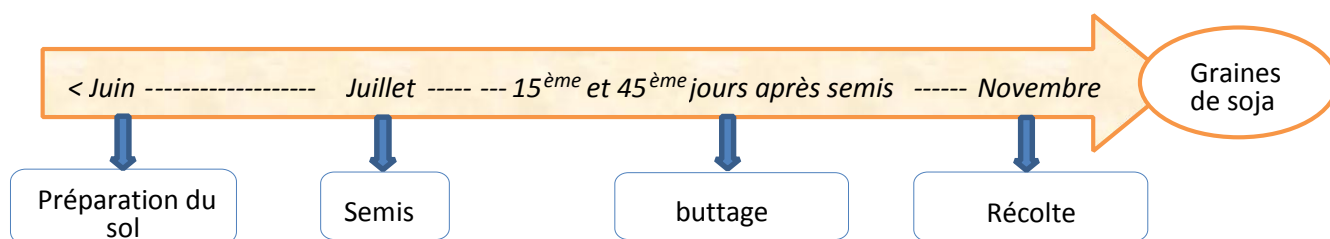


Figure 6: Itinéraire technique



Figure 7: Photo de gousses à maturité



Figure 8: Photo du soja obtenu après battage-vannage

2- 3-2-6-Contrainte liées à la production

Les producteurs font face à diverses contraintes dans la conduite de la production du soja. A défaut de trouver des solutions curatives définitives, les producteurs développent des stratégies d'adaptation qui leur permettent un tant soit peu de minimiser les effets de ces contraintes sur la production. Le Tableau 7 présente ces différentes contraintes classées par ordre d'importance. L'analyse de ce dernier révèle que la contrainte majeure de la production du soja est la difficulté des producteurs à accéder aux semences de qualité. A celle-ci s'ajoutent d'autres contraintes telles que les difficultés d'accès au crédit, le manque d'intrants spécifiques et d'équipements post-récolte adéquats, le manque d'appui technique, la destruction des cultures par des bœufs en divagation, le manque de méthodes adéquates pour le contrôle des dégâts des ravageurs, la rareté et la cherté de la main d'œuvre et le caractère rudimentaire des outils de production qui ont un impact non négligeable sur la production.

Tableau 15 : Contraintes de la production hiérarchisées

Rang	Contraintes	Stratégie d'adaptation des producteurs
1	Difficultés d'accès aux semences de qualité	Utilisation des réserves de récoltes antérieures et achat de graines vendues au marché
2	Difficultés d'accès aux crédits	Les prêts auprès des IMF par certains Producteurs
3	Manque d'intrants spécifiques et d'équipements post-récolte adéquats	Utilisation d'intrant disponible et de matériel post-récolte disponible
4	Ravage des cultures par des bœufs en divagation	-
5	Manque de méthodes adéquates pour le contrôle des dégâts des ravageurs	Chasse nocturne, pièges traditionnels et appâts empoisonnés
6	Manque d'appui technique (stockage des semences et entretien)	-
7	Rareté et cherté de la main d'œuvre, outils de production rudimentaires	L'utilisation de la main d'œuvre familiale et salarié

2-3-2-7-Circuit de commercialisation

Deux périodes sont distinguées dans la commercialisation du soja : la période d'intense activité et la période de faible activité. La période d'intense activité couvre les mois de novembre à février. Pendant cette période, les ventes se déroulent chez les producteurs ou les marchés les plus proches. L'essentiel de la production est livré aux grosses unités de transformation. Pendant les périodes de faibles activités, les ventes se déroulent dans les marchés communaux, départementaux et nationaux.

2-3-2-8- Transformation

On distingue les entreprises que sont les huileries, les unités de transformation de soja torréfiés ou des farines à base de soja, les provenderies, ... qui maîtrisent les processus et les marchés d'écoulement de leurs produits et les femmes transformatrices généralement peu ou pas organisées qui pratiquent la transformation artisanale du soja en fromage, lait, moutarde, etc. Ces dernières en dehors du fait qu'elles ne disposent pas d'équipements adéquats, sont également confrontées aux difficultés d'approvisionnement en matières premières (soja grain) produites dans leur milieu et totalement vendues aux commerçants dans les villes où elles sont amenées à racheter le soja très cher en période de pénurie.

2-3-3- Définition des variables et outils de collecte

La méthodologie de collecte s'est basée sur deux types de données : premièrement les données secondaires existant ; deuxièmement, pour valider et compléter les données secondaires, de 08 à 10 producteurs de soja. L'approche de focus-group est utilisée pour collecter des données primaires complémentaires aux données secondaires nécessaires dans l'élaboration du compte d'exploitation.

2-3-3-1 Cas de l'hypothèse 1

Les variables à définir ici sont : Revenu Brut (RB), les Coûts Variables (CV), Coûts Total (CT), Marge Brute (MB), Marge Nette (MN), le Ratio Avantage/coût.

Le tableau 12 présente les données qui renseignent sur ses variables, les unités de sondage possible qui sont les focus-groups et les personnes ressources auprès de qui les données primaires sont collectées.

Tableau 12: Description des variables et outils de collecte des données à la vérification de l'hypothèse 1

Hypothèse 1 : La production de soja est rentable			
Variable	Données	Unités de sondage	Outils de collecte
Revenu Brut (RB)	Quantité Produite(Qp), Prix producteur (Pp)	Focus group, Personne ressource	Guide d'entretien Personne ressource Focus groups
Coût Variable (CV)	Semence + Inoculum + Herbicide + Sac de 100 kg + Aiguille + Fil + Main d'œuvre des opérations culturales et de commercialisation + Location pour labour		
Marge Brute (MB)	Quantité produite,		
Ratio A/C	Prix au producteur, coût Variable		

Source : Nos propres investigations (2020)

Le revenu brut est la valeur de la production totale, il est encore appelé produit brute. Il se détermine par le prix d'une unité multiplié par la quantité d'unité produite. Les coûts variables est composé de l'ensemble des facteurs variables (coûts de semences, de la main d'œuvre salariée, et autres dépenses indispensables et entièrement consommées lors de la période de production suivant les opérations culturales.). Les coûts fixes sont composés de l'amortissement réels des matériels et équipements utilisés par les producteurs.

$$(1) PB = \text{Quantité produite} * \text{Prix unitaire}$$

Dans notre cas ici :

$$(2) CV = C_{int} + C_{mos} \quad (C_{mos} : \text{Coût Main d'œuvre salariale}, C_{int} : \text{Coût intrant})$$

$$(3) CF = \text{Amortissement équipement}$$

$$(4) CT = CV + CF$$

$$(5) MB = RB - CV$$

$$(6) MN = MB - CF$$

$$(7) \text{Ratio} \left(\frac{A}{C} \right) = \frac{RB}{CV}$$

2-3-3-2- Cas de l'hypothèse 2

La variable à définir ici est la valorisation des facteurs de production (travail, capital). Pour cela on a eu se renseigner sur la marge brute ou marge nette et le coût de total de toutes les productions et de collecter les données auprès des mêmes unités de sondage. Le tableau 13 montre la synthèse des données de renseignements de cette variable ainsi que les outils d'analyse à utiliser.

Tableau 13 : Description des variables et outils de collecte des données à la vérification de l'hypothèse 2

Hypothèse 2 : La production de soja rémunère les facteurs de production (main d'œuvre, capital)				
Variables	Données	Unités de sondage	Outils de collecte des données	
			Données primaires	Données secondaires
Valorisation de main d'œuvre familiale	Semence, Inoculum, phamasoja, Quantité produite, prix au producteur, herbicide, sac de 100 Kg, main d'œuvre (activité culturelles et	US1 : Focus group,	Guide d'entretien,	Bibliothèque de la FASEG,
	activité commerciale), location pour labour, Nombre d'heure exécuté par l'opération agricole	US2 : personne ressource	Focus groupe	
Valorisation du capital	Semence, Inoculum, phamasoja, Quantité produite, prix au producteur, herbicide, sac de 100 Kg, main d'œuvre (activité culturelles et activité commerciale), location pour labour, amortissement des équipements	US3 : C/CeC Savalou et ses collaborateurs (conseillés et techniciens)	Personnes ressources	

Source : Nos propres investigations (2020)

Les indices de rémunération des facteurs de production permettent d'apprécier les niveaux de Rémunération du travail (Rmo) et du capital (Rcapital). Dans le premier cas, il s'agit essentiellement de la main-d'œuvre ou du nombre de personnes employées sur l'exploitation du soja. Cette main-d'œuvre a été

Exprimée en homme-jour avec six (6) heures de travail par jour équivalent à un (1) homme-jour. Notons que dans le cadre de notre recherche, le travail des enfants n'est pas pris en compte

et celui des femmes est valorisé au même titre que le travail des hommes. La valorisation de la main-d'œuvre

(Rmo) est le taux auquel l'homme-jour est rémunéré à partir de la marge brute. Quant au taux de rémunération du capital (Rcapital), il a été le taux auquel 100 FCFA investis ont été rémunérés après la couverture de toutes les charges. De façon opérationnelle, c'est la Marge Brute divisé par les coûts totaux variables et fixes, exprimé en pourcentage.

Formule :

Niveau de rémunération du travail :

$$Rmo = \frac{MB}{\text{Nombre d'homme jour}}$$

Niveau de rémunération du capital :

$$Rcapital = \frac{MB}{CV + CF} * 100$$

↳ Les entretiens semi-structurés nous permettent de collecter des informations générales sur la production, du soja avec différents groupes et personnes ressources à l'aide d'un guide d'entretien élaboré à cet effet. Le guide d'entretien est présenté dans l'annexe.

2-3-4- Outils d'analyse et clefs de vérification des hypothèses

2-3-4-1 Outils d'analyse

Dans cette partie de la production agricole de soja, il y a été distingué dans l'élaboration du compte d'exploitation, une seule forme de location (le labour manuel)

Dans le compte d'exploitation, les variables évaluées sont :

Le produit brut qui est la production totale en valeur, les coûts variables (coûts de semences, anglais, produits phytosanitaires), estimation de la main d'œuvre familiale comme salariée pour toutes les opérations culturales (Le buttage, l'application d'anglais, applications des produits phytosanitaires, la récolte) ; le coût de la location labour (le travail manuel).

En effet le produit brut total est encore appelé le revenu brut est noté (PB ou RB),

- Les coûts variables, notés (CV),
- La Marge Brute, notée (MB)
- Le ratio Avantages /Coûts, noté ($R_{A/C}$),
- Le nombre d'homme-jours de travail familial ou non payé, est noté (N_{HJ}),

- Le coût journalier des opérations agricoles réalisées par la main d'œuvre familiale (mof)
- La rémunération de la capitale (R_{capitale})

2-3-4-2- Clefs de vérification des hypothèses

Cas de l'hypothèse 1 :

Pour vérifier l'hypothèse 1 qui est intitulée «la production de soja est rentable », notre démarche consiste à déterminer le revenu brut, les coûts variables, la marge brute, la valeur ajoutée nette et le Ratio Avantage/Coût. Toutes ces données seront consignées dans un tableau de compte d'exploitations à partir duquel l'interprétation des valeurs telle que la marge Brute soit supérieur à zéro (0) ou le Ratio Avantage/Coût soit supérieur à un (1) nous permettra de valider ou non cette hypothèse .

$$\text{➤ } MN > 0 \implies MB - CF > 0 \implies MB > CF$$

$$\text{➤ } R_{A/C} > 1 \implies \frac{RB}{CV} > 1$$

Cas de l'hypothèse 2

La démarche de vérification des hypothèses 2 qui sont intitulées « La production de soja valorise la main d'œuvre impayée, capital) » portera premièrement sur la comparaison de la valeur dégagée par le calcul de la main d'œuvre à celle de la valeur du SMIG appliqué (qui est estimé à 40000 FCFA),

Formellement

- $Val_{(MOF)} > SMIG$
- Deuxièmement le taux auquel 100 FCFA investis ont été rémunérés après la couverture de toutes les charges.

Conclusion

Ce chapitre fait la synthèse de cadre méthodologique opératoire c'est-à-dire les questions de recherche, les objectifs, les hypothèses, les outils de collecte et d'analyse des données. Il a par ailleurs fait le point de la littérature sur la question de recherche et clarifié les principaux concepts utilisés dans ce document

CHAPITRE 3 :

ANALYSE DES RESULTATS ET DISCUSSION

Introduction

Section 1 : Analyse de la rentabilité financière de la production de soja

Section 1 : Analyse de la rémunération des facteurs travail et capital

Conclusion

INTRODUCTION

Ce chapitre aborde respectivement l'analyse des résultats relatifs à la vérification des deux hypothèses. Il est articulé autour de deux sections. La première aborde l'analyse de la rentabilité financière de la production du soja, la deuxième présente l'analyse de la rémunération des facteurs travail et capital dans la production de soja.

3-1 ANALYSE DE LA RENTABILITE FINANCIERE DE LA PRODUCTION DE SOJA

Cette section est le lieu de vérification de l'hypothèse 1 qui stipule que « la production de soja est rentable ». Elle est subdivisée en deux parties qui sont : analyse des indicateurs de coûts et de revenu dans la production de soja et analyse de la stabilité des revenus marginaux issus de cette production.

3-1-1 Analyse des indicateurs de couts et de revenu dans la production de soja

Il s'agit essentiellement du coût variable (CV), le coût fixe (CF), le Revenu Brut (RB), la Marge Brute (MB) et la Marge nette (MN).

Les charges fixes correspondent à des coûts qui varient peu dans une courte période de 3 ans. Elles sont indépendantes de la nature, de la dimension et de l'intensité des activités pratiquées au sein de l'exploitation agricole, au cours de la période de référence. Ces charges comprennent notamment les équipements et matériels de travail, pour ces biens à durée de vie pluriannuelle. Il s'agit principalement de la houe, le coupe-coupe, le pulvérisateur, la bâche et la bassine. Ces équipements ont une durée de vie de 3ans et ont des coefficients d'utilisations suivant : 0,2 (La bassine), 0,3 (la houe, le coupe-coupe) et 0,5 (le pulvérisateur et la bâche). Etant donné que la culture de soja se fait une seule fois par an le nombre de cycle des équipements utilisés dans la production de soja par an est 1 donc l'amortissement annuel réel est considéré comme le coût fixe de chaque équipement (Tableau des amortissements). En effet la somme de ces coûts fixes donne le coût fixe (CF) total (3120FCFA). (Tableau 16)

Tableau 14: Tableau des amortissements

matériels	Nbre (1)	Coût d'équipement		Durée de vie probable (4)	Coef d'utilisation (5)	Amortissement		
		Unitaire (2)	Total (3)			Annuel (6)	Annuel réel (7)	Cycle (8)
Houe	4	1500	6000	3	0,3	2000	600	600 Cf ₁
Coupe- coupe	3	2400	7200	3	0,3	2400	720	720 Cf ₂
pulvérisateur	1	16000	16000	3	0,5	5350	270	270 Cf ₃
Bâche	1	6000	6000	3	0,5	2000	1000	1000 Cf ₄
Bassine	2	4000	8000	3	0,2	2670	530	530 Cf ₅
Coût fixe total= Cf ₁ +Cf ₂ +Cf ₃ +Cf ₄ +Cf ₅								3120
(3)=(1) × (2) , (6)=(3)/(4) , (7)=(5) × (6) , (8)= (7)/1 (le nbre de cycle)								

Source : Nos propres investigations (2020)

Les résultats de l'analyse groupée du tableau 17 de la culture de soja indiquent les indices de coûts et de revenus de la production du soja dans la commune de Savalou principalement dans l'arrondissement de Gobada (compte d'exploitation). A la lecture de ce tableau, il ressort que sur une superficie d'un hectare de soja cultivé il est obtenu en moyenne 2040Kg/ha de grain de soja pour l'ensemble de l'échantillon des focus groupe. Pour obtenir ce rendement, il a fallu dépenser 126420FCFA pour couvrir les coûts totaux qui prennent en compte des coûts variable qui célèbre à 123300FCFA et du coût fixe qui est 3120FCFA. L'activité de la production du soja dégage un revenu Brute (RB) de 357000FCFA/ha pour l'ensemble de notre échantillon donc d'une marge Brute de 233700FCFA. Etant donné que la marge brute diminuée des coûts fixes est la marge nette, elle est de 230580FCFA. Le revenu brut est alors supérieur aux coûts totaux soit en moyenne de 357000FCFA/ha contre 126420FCFA/ha. On note donc que la production de soja dans la zone étudiée génère une marge positive.

Tableau 15 : Compte d'exploitation de la production de soja

N°	Désignation	Unité	Quantité	PU	Montant
1	Recette (FCFA/ha) (1)				357000
	grain soja	Kg	2040	175	357000
2	Charge Variable total (2)= A+B				123300
	Coûts des intrants A= a+b +c+d +e				45300
	Semence soja (a)	Kg	30	500	15000
	Inoculum (b)	Sachet	2	2500	5000
	Herbicide total (c)	Flacon	3	2000	6.000
	Phamasoja (d)	Litre	2	6500	13.000
	Sac de stockage (e)	sac 100Kg	21	300	6.300
	Main d'œuvre occasionnelle B= f +g +h				78.000
	Semis (f)	Ha	1	6000	6.000
	Labour (g)	Ha	1	30000	30.000
	battage, vannage, ensachage et stockage (h)	sac 100Kg	21	2000	42.000
	Charges fixe (3)= Cf₁+ Cf₂ + Cf₃ + Cf₄+Cf₅				3.120
	Houe Cf ₁				1.200
	coupe-coupe Cf ₂				720
	Pulvérisateur Cf ₃				270
	Bâche Cf ₄				1.000
	Bassine Cf ₅				530
	Charge total (4)= (2) +(3)				126.420
3	Marge Brute (5)=(1)-(2)				233.700
4	Marge nette (6)=(5)-(3)				230.580

Source : Nos propres investigations (2020)

D'après les informations du compte d'exploitation le revenu brut (357000FCFA) est largement supérieur au coût total (126420FCFA). La marge nette étant égale à la différence entre le revenu brute et le coût variable est alors positive ($MN > 0$), (1)

Quant au indicateur Ratio Avantage/Coût qui se calcul par la formule suivante

$$R_{A/C} = \frac{RB}{CV}$$

$R_{A/C}$ est égale 2,89 ce qui est largement supérieur à 1 (2)

De (1) et (2) et de tout ce qui précède la production de soja est rentable

3-1-2 ANALYSE DE LA STABILITE DES REVENUS MARGINAUX ISSUS DE LA PRODUCTION DE SOJA

Le tableau 18 nous informe que si le prix de soja augmente le revenu brut, la marge brute et la marge nette augmentent et si le prix diminue le revenu brut, la marge brute et la marge nette diminuent aussi c'est-à-dire si le prix varie le revenu brut, la marge brute et la marge nette aussi varie.

D'après ce tableau nous constatons que si le coût variable et le prix augmente de 10% la marge brute et nette augmentent et reste positives. Et si le coût et le prix diminue de 10% la marge brute et nette diminuent et restent toujours positives.

Tableau 16 : La stabilité des revenus marginaux

Situation de référence	PU=175FCFA MB= 233700FCFA	CV=123300 Q=2040Kg	CF=3120FCFA MN=230530FCFA
Cas où PU _{+10%} et CV _{+10%}	PU ₁ =192,5FCFA MB ₁ =257070FCFA		CV ₁ =135630FCFA MN ₁ =253950FCFA
Cas où PU _{+10%} et CV _{+5%}	PU ₂ =192,5FCFA MB ₂ =263235FCFA MN ₂ =260115FCFA		CV ₂ =129465FCFA
Cas où PU _{-10%} et CV _{-10%}	PU ₃ =157,5FCFA MB ₃ =210330FCFA		CV ₃ =110970FCFA MN ₃ =207210FCFA
Cas où PU _{-20%} et CV _{-15%}	PU ₄ =140FCFA MB ₄ =180795FCFA MN ₄ =177675FCFA		CV ₄ =104805FCFA
PU: Prix Unitaire +:augmente -: diminue Q : Quantité		MB : Marge Brute MN : Marge Nette CV : Coût Variable CF : Coût Fixe	

Source : Nos propres investigations (Novembre 2020)

Quel que soit la variation du prix et du coût Variable (CV) la Marge Brute (MB) et la Marge Nette (MN) sont positive donc les revenus marginaux sont stables.

De tout ce qui précède la production de soja est rentable et les revenus marginaux associés à cette activité sont stables.

Conformément au seuil de décision et d'après les résultats obtenus, il apparait clairement que l'hypothèse 1 de notre recherche qui stipule que « la production de soja est rentable » est confirmée.

3-2 ANALYSE DE LA REMUNERATION DES FACTEURS TRAVAIL ET CAPITAL DANS LA PRODUCTION DE SOJA

Cette section est subdivisée en deux sous-sections : « l'analyse de la valorisation de la main d'œuvre » et « l'analyse de la valorisation du capital ».

3-2-1 Analyse de la valorisation de la main d'œuvre impayée

Il s'agit essentiellement de la main d'œuvre familiale employée sur la production de soja. Cette main d'œuvre s'exprime en homme-jour en considérant six (06) heures de travail égal à un homme-jour (HJ). D'après l'analyse du tableau les exploitants de soja font 128 H de travail sur un hectare de production (pulvérisation, buttage et récolte) ce qui fait 21,33Hj. En effet la marge brute par homme-jour (HJ) indique le salaire que reçoit un membre de l'actif agricole. En utilisant cette marge brute on aperçoit qu'un membre d'actif agricole de l'ensemble de notre échantillon gagne 10956,39FCFA par jour. Ce qui est largement supérieur au prix moyen journalier que la main d'œuvre perçoit dans la zone qui est 1333,33FCFA/HJ Ceci témoigne une forte rémunération de la main d'œuvre familiale par la production du soja dans la zone d'étude.

Tableau 17 : la valorisation de la main d'œuvre

Désignation		Unité	Montant
Temps moyenne de travail (1)		heure	128
Nombre d'homme-jour (2)= (1)/6		Nj	21,33
Marge Brute (MB) (3)		FCFA	233.700
Marge Nette (MN) (4)		FCFA	230.580
Valorisation de la main d'œuvre (valmo)	Avec MB (5)=(3)/(2)	FCFA	10.956,39
	Avec MN, (6)=(4)/(2)	FCFA	10.810,12

Source : Nos propres investigations (2020)

De tout ce qui précède, la valorisation de la main d'œuvre (Valmof) dans la production de soja varie de 10810,12FCFA/Hj à 10956,39FCFA/Hj.

En effet le SMIG étant estimé à 40000FCFA par mois est inférieur à la valorisation de la main (Valmof) quel que soit la variation de la main d'œuvre (sans CF ou avec).

Au regard des résultats issus des différents analyse du tableau 19 nous pouvons affirmer que le sous hypothèse qui stipule que «la production de soja valorise la main d'œuvre impayé » est confirmée.

3-2-2 Analyse de la valorisation de la main d'œuvre

La Marge Brute (MB) ou la Marge Nette (MN) par le coût Total représente le taux de rémunération du capital sur la base des résultats du tableau 20, on note que ce taux est 1 84,85%

(s'il est calculé avec MB).Donc 100FCFA investir pour l'ensemble de notre échantillon génèrent 184,85FCFA, soit un producteur gagne 84,85FCFA sur 100FCFA.

Tableau 18 : La rémunération de la capitale

Désignation		Unité	Montant
Coût Total (CT) (1)		FCFA	126.420
Marge Brute (MB) (2)		FCFA	233.700
Marge Nette (MN) (3)		FCFA	230.580
Rémunération du capital ($R_{capital}$)	Avec MB (4)=(2)/(1) ×100	FCFA	184,85
	Avec MN (5)=(3)/(1) ×100	FCFA	182,39

Source : Nos propres investigations (2020)

On retient que la production de soja dans la zone d'étude permet aux producteurs d'avoir un retour sur l'investissement effectué. Le capital est alors bien rémunéré dans la production de soja de manière générale, alors la culture de soja est alors économiquement rentable, du point de vue rémunération du capital.

Conclusion

De tout ce qui précède, les données secondaires recueillies des focus groups et personne ressources nous ont permis de vérifier chacune des hypothèses posées variables par variables. Cette démarche a eu pour objectif d'estimer les coûts et revenu liés à la rentabilité de la production de soja et de déterminer les indices de rémunération des facteurs de production (travail et capital). Il convient de préciser qu'au terme de ce chapitre, les deux hypothèses sont vérifiées.

CONCLUSION GENERALE ET IMPLICATIONS

1- CONCLUSION

Cette étude a été le fruit d'un stage à l'Agence Territorial de Développement Agricole (ATDA) où nous avons acquis la construction de masque de saisie, le dépouillement des questionnaires et la saisie des données. De notre analyse, on retient que la culture de soja a toujours contribué à l'augmentation des revenus aussi bien de l'Etat que pour la population rurale et continue d'avoir une importance capitale dans la des exploitants agricole de la commune de Savalou principalement celui de l'arrondissement de gobada. Les analyses effectuées pour l'évaluation de la rentabilité économique de soja ont montrés que d'après les informations du compte d'exploitation le revenu brut (357000FCFA) est largement supérieur au coût total (126420FCFA). La marge nette étant égale à la différence entre le revenu brute et le coût variable est alors positive ($MN > 0$) la production de cette culture est rentable. Quel que soit la variation du prix et du coût Variable (CV) la Marge Brute (MB) et la Marge Nette (MN) sont positive donc les revenus marginaux sont stables. La production de soja est alors rentable et les revenus marginaux associés à cette activité sont stables. Et l'analyse effectuée sur la rémunération des facteurs de productions (main d'œuvre et capital) ont révélé que la valorisation de la main d'œuvre varie de 10810,12FCFA/Hj à 10956,39FCFA/Hj. En effet le SMIG étant estimé à 40000FCFA par mois est inférieur à la valorisation de la main (Valmof) quel que soit la variation du coût fixe (sans CF ou avec). La valorisation de la main d'œuvre est supérieure au SMIG de la zone et cette production permet aux producteurs d'avoir un retour sur l'investissement effectué, le capital est alors bien rémunéré dans la production de soja. Il est à noter que cette dernière contribue énormément à l'épanouissement de la population de la commune de Savalou principalement celle de l'arrondissement de gobada dans la mesure où elle participe à la réduction du chômage et permet aux producteurs de satisfaire leur besoins.

2- IMPLICATIONS

Aujourd'hui dans le monde principalement le Bénin, la question de la bonne santé de la filière soja préoccupe plusieurs acteurs. Ainsi, des actions concrètes doivent être menées et des propositions doivent être faites par n'importe qui est intéressé par la spéculation soja. Les suggestions que nous faisons concernent aussi bien les autorités publiques que les responsables de la filière. En effet il faut envisager de nouvelles pistes de recherches utiles pour le secteur de l'économie agricole et pour la filière soja en particulier.

2-1 SUGGESTION

Envers les responsables de la filière

En ce qui concerne le coût des intrants nous, proposons de doter les producteurs d'un agenda comportant la date, les techniques et dose d'utilisation des engrais insecticides et herbicides.

Envers les autorités publiques

- ❖ Faciliter aux producteurs de soja l'accès aux conseils agricoles.

Pour pallier les problèmes de manque de moyens financiers et les difficultés d'accès aux outils mécaniques les plus appropriés pour la production du soja, des acteurs suivants devront être menés :

- ❖ Développer et renforcer les systèmes de crédit dans les milieux de production de soja avec des taux d'intérêts spéciaux pouvant permettre à tous surtout aux cultivateurs d'y accéder.
- ❖ Création des postes de vente de matériels agricoles (houe, pulvérisateur, bêche coupe-coupe) partout dans les zones de productions

2-2 PISTE DE RECHERCHE FUTURE

Le présent mémoire n'est certainement pas arrivé à aborder toutes les contraintes liées à l'émergence de la filière soja dans la commune en particulier dans l'arrondissement de gobada. Les analyses suscitent de nouveaux axes de recherches qu'il serait intéressant d'explorer. Il s'agit entre autres, des questions liées à l'accessibilité aux intrants pour la production de soja ; la mauvaise gestion des ressources mises à l'endroit des producteurs de soja.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Analyse de l'efficacité économique d'allocation des ressources dans la production du soja au Bénin *Labiya, I. A. ; Ayédèguè, L. ; Yabi, A. J.
- **Badou 1., Akondé P. T., Adjanohoun A., Adjé I. T., Aïhou K. Et Igué A. M. 2013.** Effets de différents modes de gestion des résidus de soja sur le rendement du maïs dans deux zones agroécologiques du Centre-Bénin. Bulletin des Recherches Agronomiques du Bénin. Numéro spécial fertilité maïs, pp34-38
- Bouguignon, A(1996) : le contrôle de gestion, PUF, 4^{ème} édition mise à jour
- Chambart de lauwé (1957), cadre d'analyse de la gestion de l'exploitation agricole
- **DGPER/ DD²EA, (2012).** Stratégie Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Agricole à l'horizon 2025 (Rapport Final). DDEA, Ouagadougou, 57 p
- DSA, 2017
- El-Gammasy, R. Deussen, A Gomma et R. Abo-Elenine (1983) : A case study of new technology in farmers Fields, with emphases on plant Doult for wheat. Consortium for international Development. EMCIP Publication N°71 ; Arizona, USA
- **FAO, 1995.** Développement statistique numéro 5. *FAO, Rome. page 28.*
- Franquet A. (1966) : La pratique des études de la rentabilité 3^{ème} Edition (Paris)
- H. C. Sossou, Y. B. QUENUM, G. MABOUDOU ALIDOU, J. YAROU KOTO10, et U. ARODOKOUN (2017) Analyse de la rentabilité de la production de riz basée sur différents types d'arrangements contractuels au Centre-Bénin Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB) Numéro 81 – Juin 2017
- INSAE 2015. Enquêtes modulaires Intégrées sur les Conditions de vie des Ménages 2^{ème} édition. INSAE, Cotonou, pp29
- Kpenavoun, C.S., A. Zannou, O. I. Saliou, G. Biaou, 2018 : Efficacité technique et rentabilité de la production de semences de riz : cas du périmètre irrigué de Koussin-Lélé au Bénin. Ann. Sci. Agro., 22(2): 167-182.
- Lazarev, G., 2009 : Chapitre 5 - Promouvoir le développement des territoires ruraux
- MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche), 2017 : Données statistiques agricoles. MAEP, Cotonou, Bénin.
- MAEP, 2017. Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole. MAEP, Cotonou, Bénin, pp161

- Quenum Yves B. (2020) : économie rurale et gestion des exploitations agricole, cours de licence (FASEG-UAC, Spécialité : EGEA)
- Sodjinou E., 2016. Guide pratique d'analyse financière d'une entreprise agricole : Théorie et application à la pisciculture. Institut des Recherches Agronomiques du Bénin, ISBN: 978 - 99919 - 2 - 442 - 7
- Theys, J., 2002 : L'approche territoriale du "développement durable", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale. *Développement durable et territoire*, 1, 1-14
- Zahm1 F. , Alonso Ugaglia A., Del'homme B., Gafsi4 M., Girard S., Scordial C. 2019 Evaluation de la performance économique globale des exploitations agricoles: cadre conceptuel et applications , 13^{ème} journées des recherches en sciences sociales, Bordeaux Science Agro

Annexe : Guide d'entretien

- 1- Quelle est la quantité produite ?
- 2- Quel est le coût de saccage, de labour, de semis et de récolte par hectare ?
- 3- Quel sont les coûts des produits utilisés sur un hectare de production ?
- 4- Quelle est quantité de soja produisez-vous sur un hectare ?
- 5- Quel est le prix du kilogramme (Kg) de la semence ?
- 6- Quel est le prix du marché ?
- 7- Quel est le Coût de stockage ?
- 8- Quel est le coût de transport ?
- 9- Quel est le coût de la commercialisation ?
- 10- Combien d'heures exécutez-vous dans la production de soja ?

TABLES DES MATIERES

AVERTISSEMENT	i
CERTIFICATION.....	ii
DEDICACE 1.....	iii
DEDICACE 2.....	iv
REMERCIEMENTS	v
RESUME.....	vi
ABSTRACT	vi
SOMMAIRE	vii
LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	x
LISTE DES FIGURES.....	xi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL, DEROULEMENT DU STAGE ET DIAGNOSTIC GENERAL	4
Introduction	4
Section 1 : Cadre institutionnel	4
Section 2 : Déroulement et observations de stage.....	4
Section 3 : Diagnostic général et ciblage de la problématique	4
INTRODUCTION.....	5
1-1- CADRE INSTITUTIONNEL	5
1-1-1- HISTORIQUE ET LOCALISATION DE L'ATDA.....	5
1-1-1-1- Mission de l'ATDA	5
1-1-1-2- Organisation et fonctionnement de l'ATDA.....	6
1-1-2- L'ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE.....	10
1-1-2-1- Les activités de la structure	10
1-1-2-2- Les ressources de la structure	12
1-2- DEROULEMENT ET OBSERVATIONS DE STAGE	12
1-2-1- DEROULEMENT DE STAGE	12
1-2-1-1- Description des tâches accomplies dans le service d'accueil	12
1-2-1-2- Difficultés rencontrées	13
1-2-1-3- Solutions apportées	14
1-3 DIAGNOSTIC GENERAL ET CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE.....	14

1 3-1- DIAGNOSTIC GENERAL	14
1-3-1-1- Diagnostic interne	14
1-3-1-2 Diagnostic externe.....	15
1-3-2 CIBLAGE DE LA PROBLEMATIQUE.....	15
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	18
Section 1 : Problématique et clarification des concepts	18
Section 2 : Contributions des travaux antérieurs.....	18
2-1- PROBLEMATIQUE ET CLARIFICATION DES CONCEPTS.....	19
2-1-1- SPECIALISATION DE LA PROBLEMATIQUE	19
2-1-1-1- Problème et questions de recherche	19
2-1-1-2- Objectifs et hypothèses de recherche	22
2-1-2- CLARIFICATION DES CONCEPTS	22
2-1-2-1- Concept de la performance économique.....	22
2-1-2-2- Concept d'exploitation Agricole.....	23
2-1-2-3- Concept système de production	24
2-2- CONTRIBUTION DES TRAVAUX ANTERIEURS	24
2-2-1- Revue théorique de la performance.....	24
2-2-1-1-Théorie de la performance sur le plan économique	25
2-2-1-2-Théorie de la performance financière	25
2-2-1-3-Théorie générale de la performance.....	26
2-2-2- Revue empirique	27
2-2-2-1- Revue empirique sur la performance	27
2-2-2-2- Revue empirique sur le soja.....	29
2-3- DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	31
2-3-1- Population cible et mode d'échantillonnage	31
2-3-2- Caractéristiques du système de production de soja.....	35
2-3-2-2-Mode de faire valoir.....	35
2-3-2-3- Capital financier.....	36
2-3-2-5-Technique culturales	37
2-3-2-5-1- Rotations culturales	37
2-3-2-5-2- Opération culturales.....	37
2-3-2-5-3 Stockage et conservation.....	39
2-3-2-5-4- Gestion des résidus de récolte	39
2- 3-2-6-Contrainte liées à la production	40

2-3-2-7-Circuit de commercialisation	41
2-3-2-8- Transformation.....	41
2-3-3- Définition des variables et outils de collecte.....	41
2-3-3-1 Cas de l'hypothèse 1	41
2-3-3-2- Cas de l'hypothèse 2	43
2-3-4- Outils d'analyse et clefs de vérification des hypothèses	44
2-3-4-1 Outils d'analyse.....	44
2-3-4-2- Clefs de vérification des hypothèses.....	45
CHAPITRE 3 : ANALYSE DES RESULTATS ET DISCUSSION	46
Section 1 : Analyse de la rentabilité financière de la production de soja.....	46
Section 1 : Analyse de la rémunération des facteurs travail et capital	46
3-1 ANALYSE DE LA RENTABILITE FINANCIERE DE LA PRODUCTION DE SOJA	47
3-1-1 Analyse des indicateurs de couts et de revenu dans la production de soja.....	47
3-1-2 ANALYSE DE LA STABILITE DES REVENUS MARGINAUX ISSUS DE LA PRODUCTION DE SOJA	50
3-2 ANALYSE DE LA REMUNERATION DES FACTEURS TRAVAIL ET CAPITAL DANS LA PRODUCTION DE SOJA	51
3-2-1 Analyse de la valorisation de la main d'œuvre impayée	51
3-2-2 Analyse de la valorisation de la main d'œuvre.....	51
CONCLUSION GENERALE ET IMPLICATIONS	53
2-1 SUGGESTION	55
2-2 PISTE DE RECHERCHE FUTURE	55
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	56
TABLES DES MATIERES	b